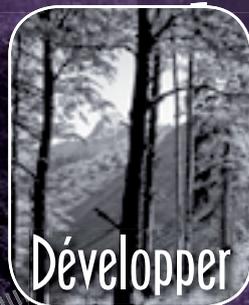


Rapport d'activités 2010

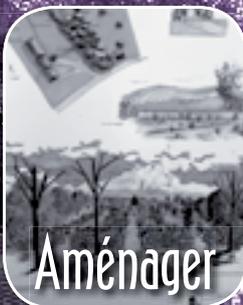
Accueillir



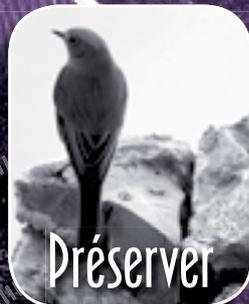
Développer



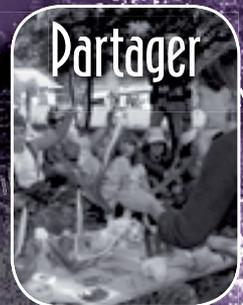
Aménager



Préserver



Partager



Objectif de la charte

- . Soutien des expériences de diversification s'appuyant sur la valorisation du territoire.
- . Appropriation de la connaissance et valorisation.
- . Construction d'une stratégie de mise en marché et de commercialisation à l'échelle du massif.

Maître d'ouvrage

Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Partenaires

PSDR, SUACI-GIS, INRA, CEMAGREF, MITRA, Pacte-Territoires.

2

Dans le cadre du PSDR (Pour et Sur le Développement Régional) permettant la mise en œuvre de programmes de recherches pluriannuels sur la Région Rhône-Alpes, le Massif des Bauges a fait (et continue de faire...) l'objet d'expérimentations et de travaux de recherche. Ces travaux doivent permettre d'abonder en réflexions et projets de développement local des collectivités et des acteurs privés...



« Paniers de biens, ressources territoriales, aménités environnementales »... du concept aux résultats !

Être un territoire d'expérimentation travaillant avec des chercheurs d'horizons différents pouvant nous aider à réfléchir à des modèles de développement nouveaux.

. Les résultats de la recherche sur *Paniers de biens et de services* ont été porteurs de nombreux éléments pouvant aider le Parc à mener une stratégie de développement, notamment pour analyser sa situation territoriale et construire des outils d'analyse critique de ses méthodes d'intervention.

. RESSTERR (RESSources TERRitoriales) est un programme de recherche sur la thématique de la ressource territoriale à partir d'une entrée particulière, celle des territoires de projet, pour lesquels la question est de savoir comment ils se construisent et, en se construisant, mobilisent, révèlent et mettent en valeur de nouvelles ressources.

. AMEN (AMénités Environnementales). Lancée en 2008, l'étude AMEN est la première du genre réalisée en France. Cette recherche concerne la Région Rhône-Alpes, avec comme territoire d'observation privilégié le Massif des Bauges, piloté par un Parc naturel régional dont la charte porte une attention toute particulière à l'environnement et aux paysages. C'est pour recueillir le maximum d'indications possibles ayant trait à ces valeurs (écologiques, sociologiques, économiques, patrimoniales, etc.) que cette étude a été lancée, sachant que les valeurs prises en compte ont un impact direct sur le degré d'attractivité touristique d'un territoire. Cette recherche débouche sur l'aspect économique du développement des Bauges en montrant ce que les touristes seraient prêts à payer.

Les résultats et outils de valorisation de ces 2 derniers programmes aboutiront en 2011-2012.

Objectif de la charte	Développer la durabilité des activités qui sont vecteurs de l'identité rurale.
Maître d'ouvrage	Parc naturel régional du Massif des Bauges.
Partenaires	Région Rhône-Alpes, CDRA, association des agriculteurs du Parc, Chambre d'agriculture.

En 2010, le Parc a élaboré son Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER). Le PSADER est une démarche contractuelle de la Région Rhône-Alpes qui permettra au Massif des Bauges de bénéficier de financements supplémentaires pour des actions collectives et structurantes dans les domaines agricoles et forestiers.

Chaque territoire de Rhône-Alpes peut prétendre à un PSADER. Le Parc a souhaité mettre en œuvre cette procédure en étant complémentaire avec les PSADER des 4 CDRA du territoire.

Un programme agricole et forestier pour 2011-2013 : le PSADER du Parc

Avoir une projection à 3 ans des actions (à la fois classiques et innovantes) agricoles et forestières avec un travail important de concertation.

Le PSADER se compose d'un diagnostic de territoire, complété d'une étude sur les marchés fonciers par secteurs du Parc.
(voir www.parcdesbauges.com)

8 enjeux agricoles et forestiers sont déclinés en actions :

- . encourager les politiques de maîtrise foncière sur les espaces à enjeux,
- . optimiser les conditions de pérennité des exploitations,
- . maintenir une vocation économique aux alpages,
- . soutenir les filières de qualité,
- . optimiser les potentialités de circuits courts,
- . développer la valorisation locale de la ressource forestière,
- . promouvoir une gestion multifonctionnelle des espaces forestiers,
- . promouvoir les énergies renouvelables (bois-énergie).



Contact : Audrey Stucker
a.stucker@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Le PSADER permet de renforcer la ligne Parc classique, d'apporter des contreparties nationales aux financements européens (LEADER) et ainsi de développer des actions complémentaires.

Objectif
de la charte

Optimiser les potentialités des circuits courts, porteurs de valeur ajoutée.

Maître
d'ouvrage

Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Partenaires

Syndicats de produits, associations locales, syndicats de races, villes-portes, coopératives laitières, Chambres d'agriculture...

4

Faire connaître les produits, c'est aussi participer à des événements agricoles sur le territoire (ou bien plus loin), tels que le Salon de l'agriculture de Paris, la fête de la Tarine en avril à Albertville, le Printemps des chèvres à Faverges, la fête de Curienne, Itinéraire alpestre et le marché de producteurs de la Maison faune flore durant l'été 2010, la foire de La Compôte... et finir l'année en beauté avec la Ronde gourmande à Chambéry.

Actions collectives de promotion des produits agricoles

Au-delà des appuis spécifiques apportés aux filières et aux structures, porter des actions de promotion structurantes. L'objectif est de vendre le territoire à travers ses produits (et réciproquement !) et de tisser des liens entre les filières.

La pérennité des exploitations agricoles et les paysages exceptionnels qui en découlent dépendent de la valorisation économique des produits agricoles. Le Parc s'attelle à valoriser ces productions à travers différents programmes. La poursuite de la pose de pré-enseignes indiquant les points de vente des fermes, l'inauguration de la signalétique viticole préfigurant la mise en valeur du vignoble de la Combe comme destination œno-touristique...,

l'amélioration de l'accueil du public dans les coopératives laitières avec des nouveaux panneaux à Lescheraines, un espace multi-sensoriel à Gruffy et une animation sur le lombri-compostage à Aillon-le-Jeune ont émaillé le calendrier de l'année 2010.

Enfin, des opérations valorisant les circuits courts, portées par des agriculteurs et artisans, se sont poursuivies avec les colis de Noël ou par de jeunes PME du territoire et des villes-portes.



Contact : Audrey Stucker
a.stucker@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Travailler avec tous les acteurs des différentes filières et les partenaires agricoles autour de la promotion collective et transversale des produits.

Objectif de la charte	Valoriser la biodiversité dans l'agriculture. Préserver les patrimoines.
Maître d'ouvrage	Parc naturel régional du Massif des Bauges.
Partenaires	Fédération des Parcs naturels régionaux, Parcs Nationaux de France, INRA, Ministère de l'agriculture et de l'écologie, FNAOC, syndicat d'apiculture, GRT gaz, Crédit Mutuel.

Le Parc du Massif des Bauges et l'INRA ont initié en France la démarche *Prairies fleuries*. Des concours sont organisés depuis 2007 dans les différents secteurs du massif. Le Parc a transféré cette démarche au niveau national en organisant le 1^{er} concours agricole national des *Prairies fleuries* avec la Fédération des Parcs naturels régionaux et Parc nationaux de France.

Prairies fleuries dans les parcs

Partenariat national *Prairies fleuries*.

Le Parc a assuré la coordination technique du 1^{er} concours agricole national des *Prairies fleuries*, sur la base de son expérience locale de 4 ans, en lien avec la mesure agri-environnementale *Prairies fleuries*.

La première édition nationale de ce concours a eu lieu en 2010 dans 13 parcs naturels régionaux et 5 parcs nationaux. 207 agriculteurs ont participé aux 18 concours organisés dans chaque Parc entre mai et juillet.

Des jurys locaux, composés d'experts écologues, agronomes et apicoles ont parcouru les prairies et les ont classées selon des critères scientifiques d'équilibre entre valeurs agricole et écologique définis avec l'INRA.

31 lauréats ont été sélectionnés pour concourir au niveau national les 15 et 16 décembre 2010 à Paris où une cérémonie de remise des prix a été organisée. Pascal Francoz, éleveur à Saint-Offenge-Dessous a eu le premier prix dans la catégorie *Prairies maigres*.

L'intérêt suscité par ce projet en France a été réel et des retombées médiatiques importantes ont traduit ce succès.



Contact : Cyrielle Leroy
c.leroy@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Actions inter-Parcs, mobilisant tous les partenaires de l'agri-environnement, dont les syndicats d'AOC fromagères et les apiculteurs.

Objectif de la charte

Maintenir les alpages du massif.

Maître d'ouvrage

Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Partenaires

Région Rhône-Alpes, Départements 73 et 74, État, DDT Savoie, Natura 2000, Sociétés d'économie Alpestre 73 et 74, Chambres d'agriculture 73 et 74.

6

Terre d'élevage et de pastoralisme très ancienne, le Massif des Bauges possède des montagnes ou alpages qui ont toujours représenté une richesse pour l'économie locale. Intimement liés à l'agriculture locale et non à des pratiques de grandes transhumances, ces espaces jouent un rôle stratégique pour l'élevage laitier (AOC), le tourisme et l'environnement du Massif. Ils sont pourtant fragiles et nécessitent des soutiens spécifiques.

Soutien aux alpages du Massif des Bauges

En 2010, le Plan pastoral territorial du Massif des Bauges (2008-2013) a aidé les projets d'équipement structurants proposés par les communes ou la SICA des Bauges. Ainsi la commune de Marthod a réalisé un stockage d'eau de 200 m³ et la SICA des Bauges a achevé la création d'une desserte interne pour l'alpage d'Allant (Jarsy). Les projets de création d'un accès sur le secteur de Bornette (Doucy et Bellecombe-en-Bauges), des Turres (Saint-Offenge-Dessous) et d'une desserte interne sur le plateau de Crolles (Saint-François-de-Sales) ont été étudiés et devraient être réalisés en 2011.

Enfin, les toilettes de l'alpage du Rosay (Chevaline) ont été achevées, améliorant ainsi les conditions de vie de l'alpagiste et l'accueil du public.

Parallèlement au montage des projets, une brochure « chemins des alpages du massif des Bauges » à destination de tous les publics a été réalisée afin de favoriser la découverte des alpages et la vente des fromages fermiers en alpage. Une journée « Itinéraire alpestre » a aussi été organisée au refuge-alpage de la Combe (Lathuile), afin de faire (re)découvrir les alpages aux habitants et visiteurs du territoire.



Contact : Cyrielle Leroy
c.leroy@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Une action coordonnée entre tous les acteurs du pastoralisme.

Objectif de la charte

Développer la valorisation locale de la ressource forestière.

Maître d'ouvrage

Commune de Saint-Jean-d'Arvey.

Partenaires

Parc naturel régional du Massif des Bauges ONF, Bois des Alpes, entreprises.

La commune de Saint-Jean-d'Arvey a entrepris de construire un bâtiment public en bois local et à basse consommation d'énergie.

Elle a décidé d'exploiter les bois de la forêt communale et de les mettre à disposition des entreprises de transformation du bois pour la construction du bâtiment.

Ce bâtiment sera le premier à mettre en œuvre du bois certifié « Bois des Alpes ».

Un bâtiment expérimental en bois local à Saint-Jean-d'Arvey

Promouvoir l'utilisation du bois local dans la construction publique.

Le début d'année a été consacré à la consultation des entreprises. Les entreprises retenues pour les lots bois sont la scierie Dagand et l'entreprise Darvey, toutes deux situées dans le Parc.

Le chantier d'exploitation des bois en forêt communale a été réalisé pendant l'été. Sur les 1300 m³ exploités, 528 m³ sont destinés au bâtiment. La résistance mécanique des billons a été mesurée avec un sylvatest. Plus de 70% des bois

testés (680 m³) présentaient une haute résistance mécanique (C40 ou plus).

Le Parc accompagne la démarche dans le cadre de la *Charte forestière de territoire* du Massif des Bauges.

Un blog a été réalisé pour suivre la construction du bâtiment, de la forêt au chantier en passant par les entreprises du bois.

<http://batimentboislocal.blogspot.com/>



Contact : Carole Zakin
c.zakin@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

La construction du bâtiment fait appel au savoir-faire des entreprises locales de transformation du bois, en circuit court, et permet de mettre en avant les qualités des bois locaux.

Objectif de la charte	Promouvoir les économies d'énergie et les énergies renouvelables.
Maître d'ouvrage	Chambéry Métropole, PNR de Chartreuse, PNR du Massif des Bauges, Communauté de communes du cœur des Bauges.
Partenaires	FNCOFOR, ONF, COFORET, CRPF de Rhône-Alpes, Emmanuel Bonaimé Ingénieur Forestier Indépendant (IFN).

Vers un approvisionnement bois-énergie issu du massif

Structurer et développer la filière bois-énergie.

Chambéry Métropole, le PNR de Chartreuse et le PNR du Massif des Bauges se sont associés pour réaliser un *Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT)* en bois-énergie.

Le PAT est un outil développé par la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR) pour disposer d'une vision actuelle et prospective des besoins en bois, de la ressource disponible et des solutions logistiques à développer.

Un document de synthèse des résultats a été édité et diffusé aux élus et partenaires.



Le PAT montre que la ressource potentielle maximale en bois-énergie est de 165 000 tonnes par an ; la consommation prévisionnelle des chaufferies en plaquettes forestières à l'horizon 2015 est de 30 000 tonnes par an. Le potentiel est donc présent ; encore faut-il réussir à s'organiser pour mobiliser cette ressource et approvisionner les chaufferies...

Le PAT a également permis de vérifier la pertinence du projet de plate-forme bois-énergie, porté par la Communauté de communes du Cœur des Bauges, sur la zone d'activités de La Compôte. Le travail de conception avec les architectes a été mené en 2010. Les subventions et le permis de construire ont été accordés. La construction devrait démarrer en 2011.



Contact : Carole Zakin
c.zakin@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Une première expérience de coopération sur la complémentarité entre milieu urbain et rural autour du thème du bois-énergie.

Objectif de la charte	Prévenir et maîtriser la dégradation des patrimoines et du cadre de vie. Prévenir les risques d'atteintes et réparer les dégradations.
Maître d'ouvrage	Parc naturel régional du Massif des Bauges.
Partenaires	Communes, communautés de communes.

L'un des principes du PNR du Massif des Bauges est de développer la notoriété du massif, notamment à travers la diffusion d'une image forte et cohérente.

La question de la signalétique locale est souvent abordée par les collectivités soucieuses de mettre en place des outils d'accueil efficaces et respectueux de la qualité de nos paysages.

L'étude est prévue sur une durée de 18 mois.

Création d'une charte signalétique des activités économiques

Améliorer la qualité d'accueil et favoriser le développement économique du Massif des Bauges. Apporter une cohérence et une qualité paysagère des aménagements.

Le prestataire réalise l'étude et élabore une charte signalétique, rendant compte de l'identité du territoire, tout en respectant le volet réglementaire, pour :

- . identifier le territoire dans sa globalité,
- . rendre l'ensemble cohérent,
- . définir une identité visuelle,
- . baliser le territoire de manière efficace, respectueuse de l'environnement et de la réglementation en vigueur.

Suivant les étapes :

- . établir un schéma directeur de jalonnement,
- . réaliser les itinéraires valorisant les spécificités économiques,
- . rédiger le cahier des charges nécessaire à la fabrication des mobiliers,
- . assister le maître d'ouvrage pour l'installation d'un premier secteur.



Objectif de la charte

Soutenir les expériences de diversification s'appuyant sur la valorisation du territoire. Qualifier et mettre en réseau des sites et équipements de loisir liés à la valorisation des patrimoines. S'associer avec l'enseignement supérieur pour renforcer d'autant notre capacité de recherche et d'innovation.

Maître d'ouvrage

Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Partenaires

Producteurs de PAM, École nationale supérieure de la nature et du paysage (ENSNP) de Blois.

10

Découvrir le territoire, sa flore et ses habitants pour une approche originale : celle du goût. C'est le défi que les producteurs de plantes aromatiques et médicinales ont voulu relever en s'investissant dans ce réseau de jardins.

Des jardins pour voir, toucher et sentir, mais aussi découvrir la culture, la cueillette et la transformation des PAM en de délicieux produits. En bref, un jardin pour dévoiler un métier.

Réseau des jardins de Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM)

Créer sur le territoire du Parc un réseau de jardins thématiques pour accueillir habitants et touristes.



Depuis 2008, le Parc accompagne ses producteurs de Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) autour de la création d'un réseau de jardins sur leurs exploitations et à la Chartreuse d'Aillon. Afin de concevoir ces jardins, un partenariat a été institué avec l'École nationale supérieure de la Nature et du Paysage de Blois. Vingt-cinq étudiants ont ainsi travaillé pendant un an à la conception de ce réseau. Leurs projets ont été présentés aux acteurs et élus du territoire le 14 juin 2010, à la Chartreuse d'Aillon.

La conception des jardins a été affinée suite à ces propositions, et nous espérons pouvoir vous accueillir dès l'été 2011 dans ces lieux de découverte d'un métier, d'un environnement et d'un territoire.



Contact : Ilona Mezei
i.mezei@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Un projet innovant dans sa conception et sa mise en réseau, qui intéresse déjà d'autres PNR et pourrait être développé à l'échelle nationale !

Objectif de la charte	Soutenir les filières de qualité. Soutenir les expériences de diversification s'appuyant sur la valorisation du territoire.
Maître d'ouvrage	Parc naturel régional du Massif des Bauges, Coopérative de St-Eustache.
Partenaires	Lycée agricole de Poisy, Syndicats d'apiculture départementaux 73 et 74, Association des agriculteurs du Parc, Association des apiculteurs de la miellerie collective du massif des Bauges.

Projet de miellerie collective de Saint-Eustache

Développer un outil collectif d'extraction du miel performant au sein du massif.

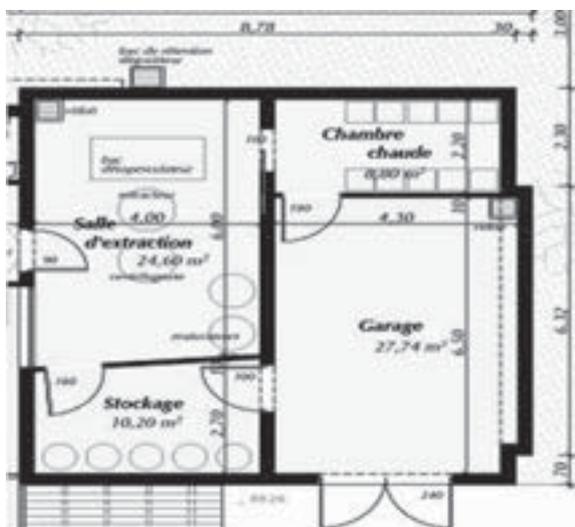
Conforter et dynamiser la filière apicole du massif grâce à un outil de production collectif est l'un des enjeux que plusieurs apiculteurs ont voulu entreprendre.

Une miellerie, atelier permettant d'extraire le miel, est le tremplin nécessaire à cette filière en plein essor. L'année 2011 sera consacrée à la réalisation de cet outil collectif.

En 2010, le projet de miellerie collective a été évalué avec plusieurs apiculteurs du massif. C'est un projet qui entre dans la dynamique des petites filières agricoles. Il est le fruit du programme *Prairies fleuries* et du partenariat « api-agri ».

Cette miellerie, ouverte à tout apiculteur, sera un outil de travail performant et économique dédié à l'extraction du miel, respectant les normes sanitaires, favorisant la professionnalisation de l'apiculture. Entraînant l'échange et la pédagogie à l'environnement, ce projet permet aussi aux apiculteurs d'investir prioritairement sur leur cheptel (tâche de plus en plus difficile) et d'avoir accès à la Marque Parc Miel...

Elle devrait voir le jour fin 2011 et sera basée à Saint-Eustache, dans les locaux de la fromagerie tenue par 4 agriculteurs de cette zone, très intéressés par le projet.



Contact : Camille Boisset
c.boisset@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Tout comme les Prairies fleuries et la démarche « api-agri », la miellerie collective est un projet innovant qui attire l'attention d'autres territoires en France. Projet amené à essaimer !

Objectif de la charte

Soutenir les filières de qualité. Soutenir les expériences de diversification s'appuyant sur la valorisation du territoire.

Maître d'ouvrage

Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Partenaires

Fédération des PNR de France, Rucher des Allobroges, Syndicat d'apiculture de Haute-Savoie, Groupement de défense sanitaire des abeilles, ITEIPMAI, Association des agriculteurs du Parc.

12

La Marque Parc est un outil que chaque PNR a à sa disposition pour distinguer un produit, un service ou un savoir-faire du territoire. Le Parc du Massif des Bauges dispose de 3 Marques Parc qui distinguent un produit agricole : la viande bovine, le miel et les plantes aromatiques et médicinales. Trois autres marques complètent la liste : les fermes pédagogiques, les gîtes et le bois.

Des nouvelles Marques Parc !

Promouvoir les nouveaux produits du Parc.

Les Marques Parc du Massif des Bauges se portent bien !

Viande bovine

La Marque Parc a accueilli 2 nouveaux marqués en 2010 : GAEC du Sierroz et GAEC des Tilleuls à Saint-Offenge-Dessous. Cela porte le nombre total d'éleveurs marqués à 11.

Miel

En 2010, l'accent a été mis sur la communication avec l'impression de flyers, de brochures et de bâches pour les magasins et marchés pour les 4 apiculteurs.

PAM

En 2010, les actions auprès des 3 marqués ont porté sur les outils de communication, les animations et les dégustations.

À noter également que le Parc a participé aux journées d'échanges sur les Marques Parc organisées par la Fédération des Parcs dans le PNR du Verdon en présence d'Anne Franceschi, vice-présidente de la Commission Marque Parc de la Fédération.



Contacts : Ilona Mezei - i.mezei@parcdesbauges.com
 Audrey Stucker - a.stucker@parcdesbauges.com
 Camille Boisset - c.boisset@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Une dynamique portée par de plus en plus d'agriculteurs.

Objectif de la charte	Valoriser la biodiversité dans l'agriculture. Préserver les patrimoines. Responsabiliser chaque acteur dans la protection de l'environnement.
Maître d'ouvrage	Parc naturel régional du Massif des Bauges.
Partenaires	Lycée agricole de Poisy, Syndicats d'apiculture de Haute-Savoie et Rucher des Allobroges, Association des agriculteurs du Parc.

La force des partenariats « api-agri » sur prairies fleuries

Créer des connexions entre monde agricole et apicole autour de la biodiversité.

Les concours *Prairies fleuries* au sein du massif ont fait naître les partenariats « api-agri » depuis maintenant deux ans. Ils prennent désormais de l'ampleur et sont un véritable levier pour concilier apiculture et agriculture.

Les partenariats passent par l'emplacement de ruchers sur des prairies ou des alpages mais aussi par la valorisation des produits qui en sont issus.

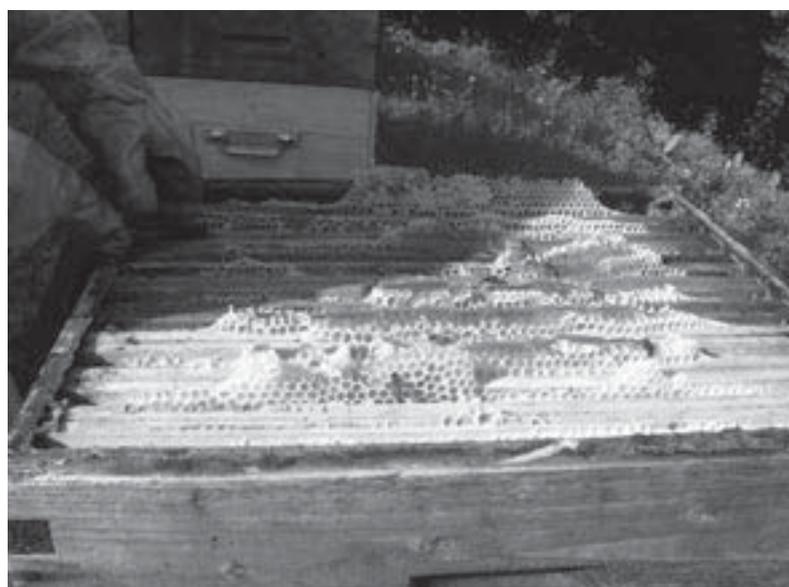


Le partenariat « api-agri » est basé sur un échange de services simples : l'éleveur prête un emplacement de rucher sur une parcelle et profite en retour de la pollinisation réalisée par les abeilles.

Depuis 2008, 21 emplacements ont été réalisés sur des prairies fleuries ou en alpage, ce qui équivaut à plus de 250 ruches.

Les apiculteurs et agriculteurs apprécient dans cette action la préservation de la flore de montagne, entretenue par le bétail et les abeilles, un travail de partenariat constructif et simple où chacun mesure la nécessité du travail de l'autre ainsi qu'une valorisation de leurs produits finals : le fromage et le miel !

En décembre, les partenariats « api-agri » ont été nommés au Grand Prix Natura 2000 ! Saluons la motivation des agriculteurs et des apiculteurs partenaires en zone Natura 2000 mais aussi autour des *Prairies fleuries*.



Contact : Camille Boisset
c.boisset@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Cette expérience enrichissante au niveau humain, environnemental et économique intéresse les Parcs naturels, régionaux et nationaux qui ont participé l'année dernière au concours *Prairies fleuries*.

Objectif de la charte	Promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité. Construire une culture architecturale et urbaine partagée.
Maître d'ouvrage	Parc naturel régional du Massif des Bauges.
Partenaires	Urbanistes, ASDER, Prioriterre, RAEE.

En 2010, le Parc a organisé deux « rencontres formation » à destination des élus pour répondre plus efficacement aux exigences de la Charte du Parc et permettre l'appropriation de nouvelles démarches de projet par les élus.

En complément de ces journées, le Parc a édité un document dans la collection « fiche pratique » qui a été diffusé à l'ensemble des communes et partenaires du Parc.

Formation des élus et fiches pratiques

Initier, impulser et accompagner les communes dans leurs projets.

Comment concevoir des extensions ou des requalifications urbaines avec des principes d'aménagement durable (économie d'espace, économie d'énergie, mixité sociale, approche environnementale, préservation des paysages...)?

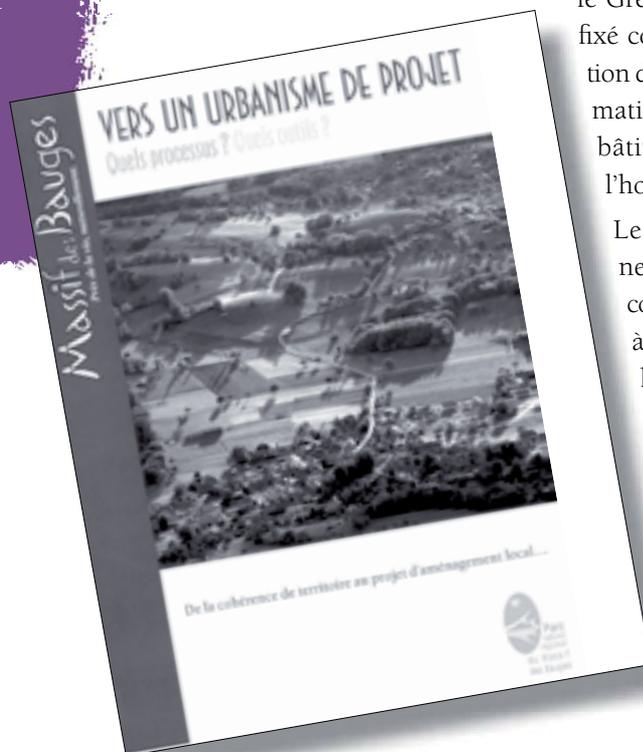
Quelles procédures, quels outils prioritaires mettre en place pour conjuguer développement et préservation ?

Pour y répondre, le Parc a proposé deux formations :

. l'une sur le thème de l'urbanisme : cette nouvelle manière de traiter les questions d'urbanisme nécessite de revisiter les façons d'élaborer les documents d'urbanisme et de faire davantage le lien entre l'urbanisme réglementaire et l'urbanisme opérationnel,

. l'autre sur le thème de l'énergie : le Grenelle de l'environnement a fixé comme objectif la généralisation des Bâtiments Basse Consommation (BBC) d'ici 2012 et des bâtiments à énergie positive à l'horizon 2020.

Les constructions publiques ne dérogent pas à la règle. Les communes sont donc appelées à jouer un rôle important dans l'amélioration et la gestion du patrimoine communal en agissant sur leur performance énergétique.



Objectif de la charte	Économiser le foncier, diversifier l'offre de logement, rechercher l'équilibre entre les qualités paysagères d'une part, et un développement urbain utile et nécessaire aux dynamiques socio-économiques positives en cours d'autre part.
Maître d'ouvrage	Parc naturel régional du Massif des Bauges, Communes et Intercommunalités du Parc.
Partenaires	Urbanistes, DDT, CAUE, SCOT.

SCOT, SADD, Fonds urbanisme, accompagnement des PLU

La méthode Parc

Promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité : requalification et valorisation du patrimoine bâti existant, nouvelles formes d'habitat contemporain, économie des ressources et qualité environnementale.

La « méthode Parc »
c'est quoi ?

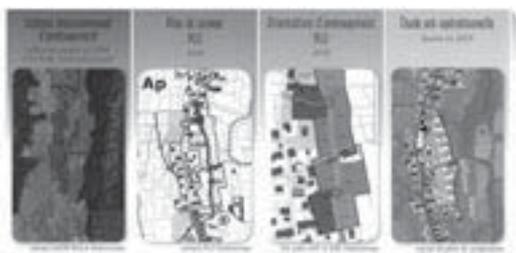
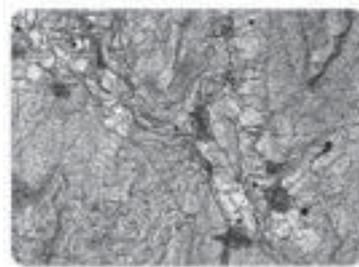
- . un fonds d'urbanisme (appui technique et financier) qui permet un accompagnement opérationnel (conseil, études...) au service des collectivités compétentes en matière d'urbanisme. Cet appui est mis en place depuis 1999 grâce à la Région Rhône-Alpes,
- . une élaboration collégiale des avis de compatibilité des documents d'urbanisme avec la Charte au sein d'une commission *PLU/SCOT* regroupant des élus du Bureau du Parc,
- . une commission *Aménagement du territoire*, force de propositions des orientations et des actions pour le Bureau du Parc.

Du réglementaire à l'opérationnel, de l'intercommunalité à la parcelle, le projet d'urbanisme s'exerce à toutes les échelles.

Le Parc met à la disposition des communes sa capacité d'expertise et d'ingénierie pour les aider à élaborer documents et projets d'urbanisme, compatibles avec la Charte du Parc. Le Parc n'hésite pas à soulever les incompatibilités. Son rôle est d'initier, impulser et accompagner les communes dans leurs projets.

En 2010, le Parc a accompagné :

- . 17 communes engagées dans l'élaboration ou la révision de leur PLU,
- . la réalisation du SADD (Schéma d'Aménagement et de Développement Durable) de la Haute-Combe de Savoie et de la Belle Étoile en articulation avec le SCOT Arlysière,
- . 8 communes engagées dans des études pré-opérationnelles d'urbanisme (études de zone AU, aménagement d'espaces publics...),
- . l'élaboration du SCOT du Bassin annécien.



Contact : Simon Daillet
s.paillet@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Proposer un appui aux collectivités le plus en amont possible à toutes les échelles, afin de créer les bonnes conditions d'élaboration d'un projet d'urbanisme rural durable.

Objectif de la charte

La Charte retient, comme ambition pour les constructions nouvelles, la promotion de solutions économes en énergie, recourant aux énergies renouvelables, valorisant des matériaux durables.

Maître d'ouvrage

Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Partenaires

RAEE, ASDER, Prioriterre.

16

Les problématiques liées à la consommation d'énergie, à la gestion des ressources et aux techniques de construction nous concernent tous.

Afin d'impulser une dynamique forte sur le territoire, le PNR a engagé un partenariat avec ASDER, Prioriterre et RAEE qu'il souhaite pérenniser et conforter afin d'assurer :

- . la mise en œuvre de sa Charte,
- . une intervention spécifique de ces structures sur son territoire labellisé,
- . la bonne prise en compte des enjeux spécifiques du territoire par les partenaires.

Écohabiter et écoconstruire, c'est engager une démarche environnementale, fruit d'une réflexion globale : choix des matériaux des techniques constructives, des énergies renouvelables, utilisation de la ressource locale.

Énergie Écoconstruction

Mobiliser les élus et les acteurs du territoire en formant et en informant.



Le Parc a proposé une première série d'actions :

- . organisation d'une journée de formation à destination des élus « Énergie, tous mobilisés ! Quels enjeux pour le Parc ? » : sensibilisation et information sur la construction durable, les économies d'énergie, les nouvelles réglementations - présentation du dispositif d'appui aux communes,
- . lancement de l'appel à projets du Parc « équipements publics performants et éco-construits ».

Trois projets ont été retenus :

- Cusy : nouvelle mairie),
- Le Montcel : cantine, garderie,
- École : groupe scolaire de Bauges
- Devant.

Enfin, deux autres actions ont été lancées ou sont en passe de l'être :

- . sensibilisation des habitants du Parc : visites des réalisations privées d'éco-constructions (Saint-Ours, Saint-Pierre d'Albigny, Cusy, Fréterive, etc.),
- . définition du cadre des audits énergétiques à destination des communes et leur patrimoine, et de leurs dépenses d'énergie.

Contact : Simon Daillet
s.paillet@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Passer d'un accompagnement ponctuel de projets innovants à la mise en place d'une stratégie globale forte et territoriale sur l'énergie.

Objectif de la charte	Pour une gestion et une valorisation des patrimoines « ordinaires » du territoire.
Maître d'ouvrage	Parc naturel régional du Massif des Bauges.
Dartenaïres	FRAPNA 74, ASTERS, CPNS, CG74, CG73, CISALB, SMIAC, Arlysère, CCPF.

Depuis plus d'un siècle, accompagnant le développement des échanges commerciaux au niveau mondial, de nombreuses espèces végétales sont introduites sur le territoire métropolitain. Si la plupart d'entre elles n'ont aucun impact, une infime partie (moins de 1%) génère de véritables problèmes dans la conservation des milieux naturels, mais aussi sur l'économie locale et la santé publique, devenant la seconde cause d'érosion de la biodiversité dans le monde.

Recenser les plantes invasives du territoire du Parc

Améliorer la connaissance sur les espèces végétales invasives sur le Parc. Bâtir une stratégie de lutte et de vigilance commune.

En 2010, le Parc a réalisé l'inventaire des actions menées en matière de connaissance et de lutte contre les plantes invasives, nombreuses sur le territoire. Ce travail montre l'importance d'impulser une dynamique commune entre structures gestionnaires de territoire et d'espaces naturels.

En parallèle, le recensement des localités est initié de deux manières :
 . un inventaire systématique sur le secteur de la rive gauche du lac

d'Annecy et sur le Pays de Faverges, a permis de calibrer la méthode et les moyens nécessaires pour un inventaire complet du territoire, . un inventaire participatif, qui perdurera dans le temps.

Enfin, l'ensemble de cette démarche nous a conduits à proposer différents scénarios sur le rôle du Parc dans la lutte contre les espèces invasives, aux côtés des autres structures.

FICHE DE SUIVI « PLANTES EXOTIQUES INVASIVES »

Table with columns for species name, location, date, and management actions.



Contact : Jean-François Lopez
 jf.lopez@parcdesbauges.com

Le +
 de l'action

Connaître le territoire, sensibiliser les acteurs du territoire à la présence des plantes invasives.

Objectif de la charte	Prévenir et maîtriser les dégradations des patrimoines et du cadre de vie. Développer les activités de loisirs de manière acceptable par tous.
Maître d'ouvrage	Parc naturel régional du Massif des Bauges.
Dartenaires	LPO, CORA, FFVL, Clubs de sports aériens.

Les schémas de cohérence des activités de pleine nature se sont développés à partir de 2004 d'abord autour de l'escalade, puis du canyoning et maintenant autour du vol libre (parapente) et du vol à voile (planeur).

Ils illustrent pleinement le concept de « développement durable » alliant la volonté de préservation de l'environnement, le développement des retombées économiques sur le massif, le maintien d'une offre de ressourcement, autour d'un maître mot : la concertation.

Schéma de cohérence des sports aériens non motorisés

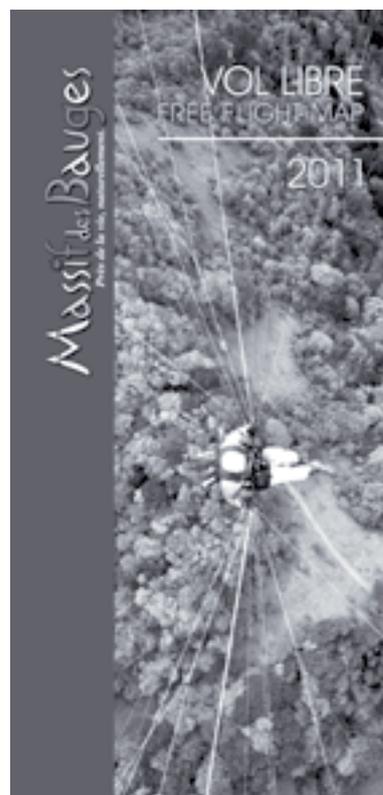
Permettre le développement des activités de loisirs sans nuire à la préservation des patrimoines.

Depuis 2000, dans le cadre de la mise en œuvre de Natura 2000, le Parc travaille avec les libéristes et vélivoles (pratiquants du vol libre et du vol à voile). Ces derniers ont été d'abord associés au suivi des rapaces rupestres ; il semble aujourd'hui intéressant de poursuivre ce partenariat au-delà de la simple sensibilisation.

Cette année, un schéma de cohérence des activités aériennes non motorisées a été mis en place. L'objectif est de s'accorder entre associations de protection de la nature et pratiquants sur une liste d'actions à mettre en œuvre pour permettre le développement de l'activité tout en préservant l'avifaune

rupestre. Le schéma prévoit ainsi la réalisation :

- . de médias alliant informations sur la pratique et sur la sensibilité des rapaces (panneau sur site, plaquette d'information, site internet),
- . de maquettes destinées à la sensibilisation des pratiquants lors des manifestations sportives, de rencontres ou de séances de formation.



Objectif de la charte	Connaître les éléments de patrimoine et devenir un territoire d'expérimentation pour la recherche appliquée.
Maître d'ouvrage	Parc naturel régional du Massif des Bauges.
Partenaires	LPO 74, CORA 73, Clubs de sports de nature.

Le suivi partenarial de la reproduction des rapaces rupestres est un suivi scientifique qui implique ornithologues confirmés et néophytes motivés. Ce suivi, mis en place depuis 2004 sur l'ensemble du massif, permet de suivre chaque année la reproduction de deux espèces emblématiques des milieux rocheux : l'aigle royal et le faucon pèlerin. Il permet de mieux connaître les besoins de ces espèces et d'optimiser leur protection. Il sensibilise tous les acteurs des sports de nature en favorisant la rencontre entre deux mondes : les naturalistes et les pratiquants de sports de nature.

Suivi partenarial de la reproduction des rapaces rupestres

Améliorer les connaissances sur l'aigle royal et le faucon pèlerin du massif pour mieux les protéger.

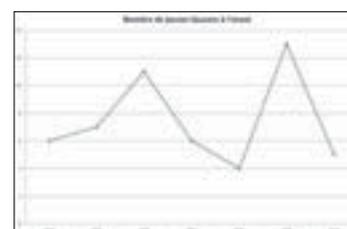
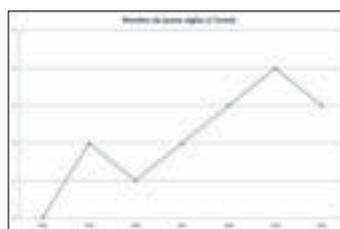
En 2010, le suivi partenarial a impliqué 11 bénévoles (ornithologues et sportifs) répartis sur 14 territoires de faucons pèlerins et sur les 7 territoires d'aigles royaux aujourd'hui connus.

Ainsi, au total, 21 sites de reproduction, répartis sur l'ensemble du massif, ont fait l'objet de ce suivi, ce qui représente près de 400 heures d'observations de février à août.

Le bilan des reproductions 2010 offre les résultats suivants :

- . 6 jeunes fauconneaux ont pris leur envol en juin (5 nichées réussies sur 6),
- . 3 jeunes aiglons se sont envolés fin juillet/début août (3 nichées réussies sur 4).

Ce bilan à la baisse par rapport à celui de 2009 est à mettre au regard d'une pression d'observation moindre. Il permet de souligner l'importance du réseau de bénévoles et de son animation au service du territoire.



Contact : Lisbeth Zechner
l.zechner@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Rapprocher ornithologues et sportifs.
Apporter une information actualisée aux pratiquants des sports de pleine nature.

Objectif de la charte

Préserver et enrichir le patrimoine naturel.
Connaître les éléments de patrimoine et devenir un territoire d'expérimentation pour la recherche appliquée.

Maître d'ouvrage

Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Dartenaïres

ONF, ONCFS.

La RNCFS des Bauges constitue un territoire de référence pour le suivi du coq de bruyère ; une forme de baromètre de l'état de santé de l'espèce sur le nord de l'arc alpin. Deux types de suivis sont réalisés dans la réserve : le dénombrement des coqs chanteurs au printemps (prospections/observations au lever du jour au niveau des places de chant) et l'évaluation de l'indice de reproduction (recherche des nichées à l'aide de chiens d'arrêt) au mois d'août.

Suivi de la population de tétras-lyre dans la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges

Améliorer les connaissances sur le tétras-lyre pour mieux le protéger.

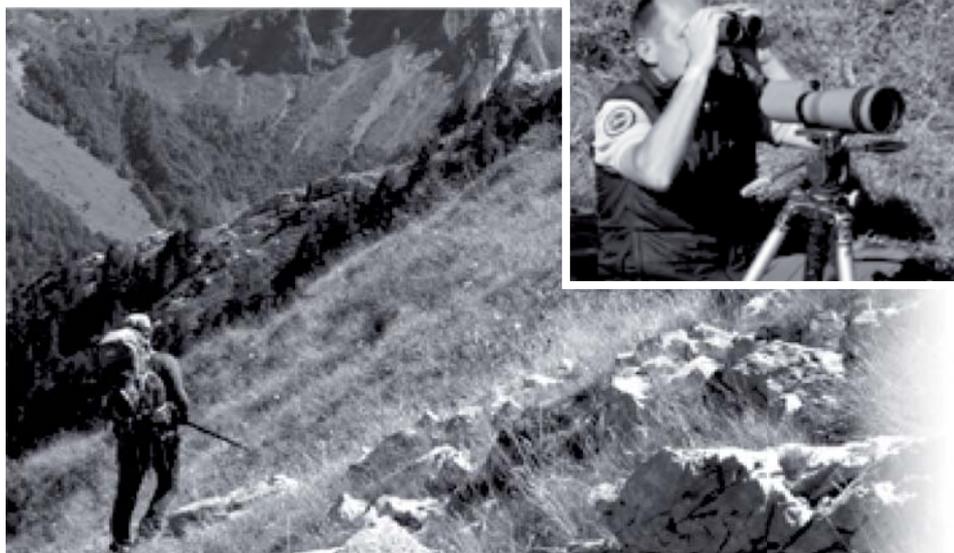
Si l'on se réfère à la dernière décennie, le nombre de coqs semble se stabiliser (19 coqs comptabilisés) alors que l'indice de reproduction donne davantage de satisfaction (1,3 jeune/poule).

L'ensemble des suivis réalisés sur les galliformes de montagne (tétras-lyre, gélinotte des bois, bartavelle, lagopède alpin) est coordonné par l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne). Ce travail concerté entre tous les organismes concernés (Parcs régionaux et nationaux, fédérations de chasseurs, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, associations de protection de la nature...) s'appuie sur des suivis à long terme (20 ans



de recul), et couvre - pour le tétras-lyre - l'ensemble de l'arc alpin. Il fournit des informations capitales sur la gestion de ces espèces et de leurs habitats.

Recueil de données en commun, gestion cynégétique s'appuyant sur ces indices, mais aussi restauration des habitats de reproduction de l'espèce (grâce notamment la réhabilitation de l'alpage d'Armène dans la réserve permettant de limiter la progression de l'aulne vert), mise en place de dispositifs anti-collision sur les câbles de télésiège (comme au Margeriaz), etc. Une grande énergie est donc mise en œuvre aujourd'hui pour conserver ces espèces emblématiques.



Objectif de la charte	Gérer de manière exemplaire les sites naturels remarquables.
Maître d'ouvrage	Parc naturel régional du Massif des Bauges.
Partenaires	Commune de Saint-François-de-Sales, CPNS, Association des propriétaires de la tourbière des Creusates.

Natura 2000 : quoi de neuf sur la tourbière des Creusates depuis 11 000 ans ?

21

Mieux connaître le patrimoine naturel du massif.

La tourbière des Creusates est probablement l'un des sites naturels les plus remarquables et fragiles du territoire du Massif des Bauges. Zone humide au milieu d'un massif karstique, milieu acide dans un contexte calcaire... cet espace n'en est pas à un paradoxe près. La tourbière a été le premier site classé en Savoie par un arrêté préfectoral de protection de biotope. Il est aussi retenu comme l'un des sites du réseau européen Natura 2000. Milieu exceptionnel, il intéresse les chercheurs, intrigue les visiteurs, offre un support intéressant d'éducation aux patrimoines naturels.

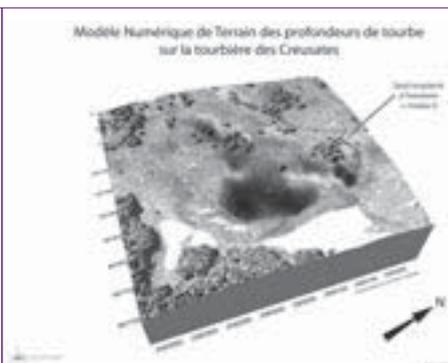
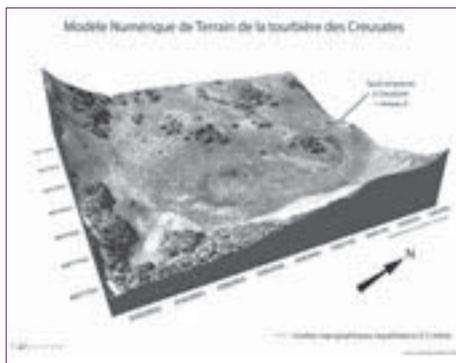
L'année 2010 aura vu une grande effervescence autour de la tourbière des Creusates :

- une série de sondages accompagnée de prélèvements de tourbe a permis de mieux connaître la topographie de la tourbière, son fonctionnement passé et actuel, et le contexte dans lequel elle s'est formée. On sait maintenant que les Creusates sont l'une des tourbières les plus profondes des

Alpes françaises (11,5 m), que les dépôts lacustres ont commencé il y a 11 500 ans et que la formation de tourbe date quant à elle de 4 000 ans. L'analyse indique une évolution préoccupante depuis une trentaine d'années,

- la définition d'un sentier de contournement de la zone la plus sensible est en cours. Établi initialement pour encadrer la fréquentation, le sentier sera aussi un support à la sensibilisation des visiteurs,

- dans la poursuite des années précédentes, le jeu de rôle « les collégiens acteurs de leur territoire » a été mis en œuvre avec le collège des Bauges (cf. p.35). Il a été lauréat d'un prix Natura 2000.



Contact : Mathilde Pantalacci
m.pantalacci@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Améliorer les liens entre connaissance scientifique d'un espace sensible, sa conservation et la sensibilisation du public.

Objectif
de la charte

Gérer de manière exemplaire les sites naturels remarquables.

Maître
d'ouvrage

Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Partenaires

Ecole, La Compôte, Le Châtelard, Aillon-le-Jeune, Aillon-le-Vieux, Chambre d'Agriculture de la Savoie, Société d'économie Alpestre de la Savoie, CORA, OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne), ONF, Fédération des Chasseurs de la Savoie.

22

Le Mont Colombier fait partie des sites du réseau Natura 2000 depuis 2006. Il est désigné au titre des deux directives habitats et oiseaux, ayant pour objectif la conservation de la biodiversité en Europe. Cet espace fait partie des 7 sites Natura 2000 du territoire. Le Parc assure l'animation du comité de pilotage dont la présidence est confiée à Roger Miguet, maire d'Aillon-le-Vieux.

Natura 2000 : un document d'objectifs pour le Mont Colombier

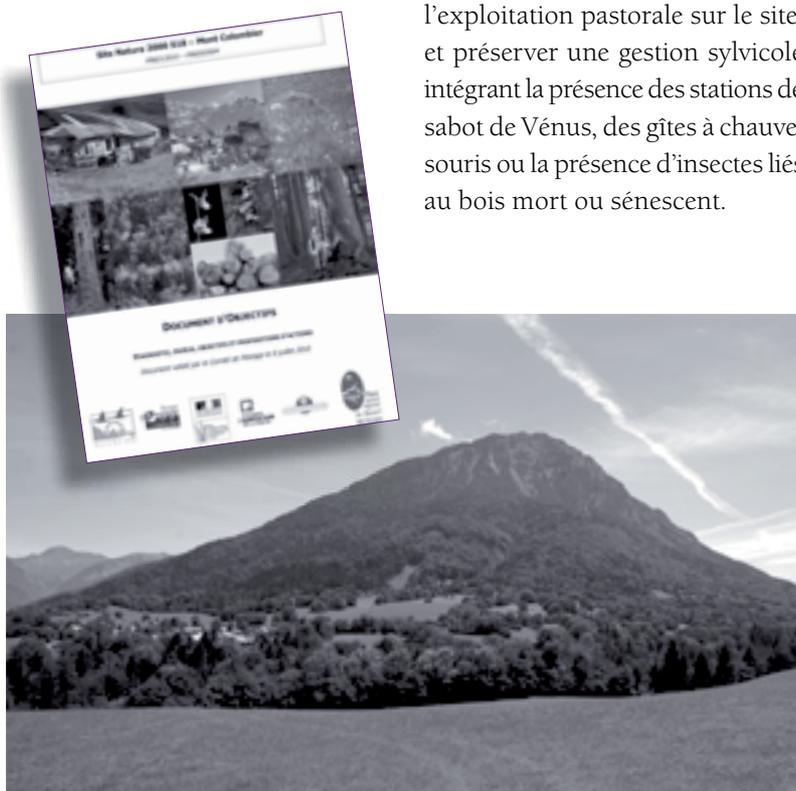
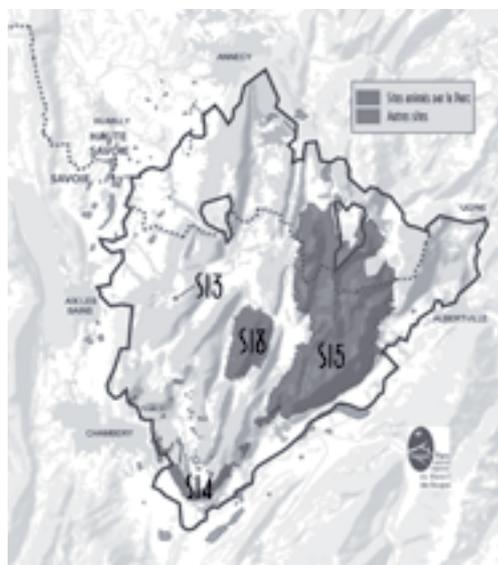
Prendre en compte la biodiversité dans les activités humaines.

Le Mont Colombier a intégré le réseau Natura 2000 en raison de la présence de nombreux habitats ou d'espèces d'intérêt communautaire. Parmi ceux-ci, on peut particulièrement citer les prairies de fauche de montagne, les pinèdes de pin à crochets, l'aigle royal, le sabot de Vénus ou de nombreuses espèces de chauve-souris.

La gestion, qu'elle soit pastorale ou forestière, mise en œuvre sur le site, doit intégrer cette dimension particulière.

L'élaboration du document d'objectifs, commencée en 2009 et aboutie en 2010, a ainsi été un moment particulier pour définir les objectifs de gestion durable et les moyens nécessaires pour les atteindre, en concertation avec les associations pour la connaissance et la préservation des espaces naturels et les gestionnaires des forêts et des alpages.

Sur le Mont Colombier, les actions principalement conduites seront destinées à pérenniser et diversifier l'exploitation pastorale sur le site, et préserver une gestion sylvicole intégrant la présence des stations de sabot de Vénus, des gîtes à chauve-souris ou la présence d'insectes liés au bois mort ou sénescant.



Contact : Mathilde Pantalacci
m.pantalacci@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Au-delà des bonnes pratiques qu'elle promeut, la Charte Natura 2000 constitue une ouverture au dialogue avec les propriétaires en vue d'une gestion concertée des milieux naturels du massif.

Objectif de la charte

Mettre en place une gestion active des patrimoines grâce à l'enrichissement des connaissances.
Compenser un déficit de connaissances sur les patrimoines culturels.

Maître d'ouvrage

Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Partenaires

Région Rhône-Alpes : service régional de l'inventaire, Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Depuis début 2010, le Parc réalise un inventaire du patrimoine bâti avec le concours de la Région Rhône-Alpes et les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Objectif : créer un outil d'aide à la décision en matière d'urbanisme, de restauration et de valorisation du patrimoine grâce à une base de données regroupant des informations historiques, bibliographiques, iconographiques, architecturales et géographiques.

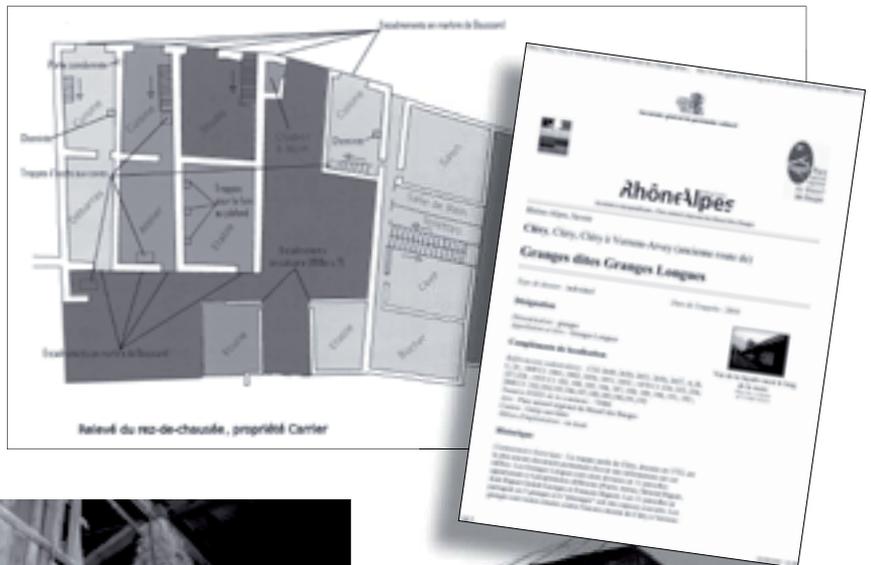
L'inventaire du patrimoine bâti au service des projets communaux

Améliorer la connaissance du patrimoine bâti pour nourrir les projets communaux.

En parallèle de la démarche d'inventaire, commune après commune, le Parc a répondu, au cours de l'année 2010, à plusieurs sollicitations de municipalités qui souhaitaient avoir plus d'informations historiques et patrimoniales sur des édifices susceptibles d'être réhabilités.

L'étude réalisée pour la ville de Faverges a permis de mettre en exergue le caractère atypique et exceptionnel d'un ensemble agricole

installé dans un immeuble urbain et attesté sans discontinuité depuis le XVIII^e s. La commune de Cléry avait, quant à elle, conscience du caractère exceptionnel du groupement de 11 granges-étables sous un même toit aux Granges Longues. Elle cherchait dans ce cas à connaître l'origine de ce bâtiment probablement construit par les habitants d'une partie du village ravagé par un incendie en 1677.



Contact : Jérôme Daviet
j.daviet@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Faciliter la prise de décision et accompagner la réflexion sur des projets de réhabilitation.

Objectif
de la charte

Mettre en place une politique de sauvegarde, de valorisation et d'entretien des paysages « ordinaires ». Favoriser la replantation de vergers avec des variétés traditionnelles et valoriser les fruits des vergers existants.

Maître
d'ouvrage

Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Partenaires

Croqueurs de pommes de Haute-Savoie et de Savoie-Tarentaise, Association Croësons et Carmaniules, lycée agricole de Poisy, commune de Bourg-Saint-Maurice, CIOFS Piemonte, Pinfruit, école Malva Arnaldi, Coldiretti Torino.

24

« Vergers, biodiversité et jeunes consommateurs » est un projet franco-italien de coopération territoriale européenne. Débuté en novembre 2008, il s'est terminé à la fin de l'année 2010 avec la réalisation d'événements phares autour de la valorisation des vergers et de la production de jus de fruits.



Projet Interreg « Vergers, biodiversité et jeunes consommateurs »

Valoriser la biodiversité fruitière, le paysage et les produits dérivés des vergers à travers des actions novatrices.

Recherche - Production - Valorisation.



En 2010, le projet a été terminé avec plusieurs résultats :

Recherche : un inventaire variétal a été finalisé recensant plus de 100 variétés de pommes et poires anciennes sur les deux Savoie. Une base de données informatisée a été réalisée et archivée à l'écomusée Paysalp.

Production : deux ateliers mobiles de fabrication de jus de pommes ont fonctionné sur l'ensemble du territoire du Parc :

- à des fins éducatives : auprès des écoliers de 21 classes, des stagiaires en formation (médiateurs fruitiers, associations locales),

- pour la production de jus de fruits : 11 journées de fabrication co-organisées par une dizaine d'associations locales, avec au total plus de 10 000 litres de jus pasteurisé.

Valorisation des vergers : plusieurs vergers anciens ont été restaurés comptabilisant en tout une centaine d'arbres. En complément, un verger conservatoire a été créé sur la commune de Gruffy, réunissant une centaine d'arbres de variétés locales de pommes et de poires.

Contact : Antoine Deneuille
a.deneuille@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

La construction d'un réseau d'acteurs et de partenaires compétents et motivés autour d'actions concrètes.

Objectif de la charte

Mettre en place une politique de sauvegarde, de valorisation et d'entretien des paysages « ordinaires ». Favoriser la replantation de vergers avec des variétés traditionnelles et valoriser les fruits des vergers existants.

Maître d'ouvrage

Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Partenaires

Croqueurs de pommes de Haute-Savoie et de Savoie-Tarentaise, Association Croësons et Carmaniules, lycée agricole de Poisy, commune de Bourg-Saint-Maurice, CIOFS Piemonte, Pinfruit, école Malva Arnaldi, Coldiretti Torino.

Le programme « Vergers, biodiversité et jeunes consommateurs » a permis de sensibiliser et de coopérer avec un grand nombre d'habitants et d'associations du Massif des Bauges mais aussi auprès d'autres acteurs en France et à l'étranger.



Projet Interreg « Vergers, biodiversité et jeunes consommateurs »

Valoriser la biodiversité fruitière, le paysage et les produits dérivés des vergers à travers des actions novatrices. Sensibilisation et communication.

Plusieurs actions du programme ont permis une sensibilisation large du public :

- . le verger conservatoire de Gruffy a un rôle pédagogique de « verger école » : apprentissage aux gestes de la vie de l'arbre, initiation à l'entretien des vergers,
- . l'éducation des jeunes consommateurs via le réseau RePERE et l'utilisation de pressoirs dans les classes,
- . la formation de médiateurs fruitiers au lycée agricole de Poisy constituant un réseau de personnes référentes pour l'entretien des vergers sur le territoire (30 médiateurs),
- . la réalisation d'un manuel technique à destination des professionnels et amateurs pour les informer de l'avancée des recherches sur les

variétés anciennes de fruits et les techniques à mettre en œuvre pour entretenir ce patrimoine.

Des outils de communication ont été mis en place :

- . un DVD valorisant des actions communes sur d'autres territoires en France et en Europe,
- . une exposition sur l'histoire des vergers et leur développement en Savoie et Piémont,
- . une fête de la pomme à l'automne 2010 autour des savoir-faire traditionnels,
- . un colloque international à Albertville sur le thème du pré-verger rassemblant tous les partenaires du projet mais aussi des intervenants extérieurs.



Contact : Antoine Deneuille
a.deneuille@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Des outils de communication variés et pertinents, qui pourront être valorisés par la suite au-delà du projet.

Objectif de la charte

Conforter et valoriser la vocation d'espace de loisirs de proximité. Améliorer la qualité et la complémentarité des équipements et services.

Maître d'ouvrage

Parc naturel régional et stations du Massif des Bauges.

Partenaires

Intercommunalités des 4 stations, DATAR Alpes, Région Rhône-Alpes, Départements de Savoie et de Haute-Savoie.

À la suite du diagnostic qu'il a conduit avec les 4 stations du Massif, le Parc poursuit son travail d'animation et de mise en réseau. Un nouveau programme d'actions a été élaboré pour la période 2010-2013 dans le cadre du Programme Opérationnel Interrégional du Massif des Alpes (CIMA-POIA), des conventions *stations durables* de la Région Rhône-Alpes, de la politique de soutien aux stations de moyenne montagne du Conseil général de Savoie et des contrats d'objectifs du Conseil général de Haute-Savoie.

Programme d'actions 4 stations 2010 - 2013

Diversifier et qualifier l'offre « 4 stations » du Massif des Bauges.

Ce programme d'actions se fixe les principaux objectifs suivants :

- . affirmer la vocation économique de ces pôles touristiques du massif,
- . optimiser leur fréquentation en s'appuyant sur la qualité de leur environnement naturel et les accompagner dans leur nécessaire adaptation aux évolutions de leur environnement (comportement des clientèles, modes de consommation des vacances et loisirs, concurrence, changement climatique...).

Il s'organise selon deux orientations stratégiques :

- . stations ciblées clientèle *jeunes et familles* pour l'évolution des pratiques et de la fréquentation, l'accueil des scolaires, la proximité de la clientèle urbaine associée à une demande d'accessibilité, les caractéristiques physiques des stations qui s'adaptent à ces demandes *jeunes et familles*,
- . stations positionnées *Nature et patrimoine*.

Ce positionnement est motivé par le contexte de territoire classé Parc naturel régional, la demande forte de ressourcement des habitants du massif et des villes portes, le fort potentiel de valorisation des atouts naturels et patrimoniaux, et les activités rurales encore très présentes qui font le caractère du massif.

Un programme de 21 actions, pour un budget global de 5M€ financé à 63% par des aides des Conseils généraux de Savoie et de Haute-Savoie, de la Région Rhône-Alpes, de l'Etat et de l'Europe.



Objectif de la charte	Conforter et valoriser la vocation d'espace de loisirs de proximité. Développer des activités de loisirs d'une manière acceptable par tous.
Maître d'ouvrage	Parc naturel régional du Massif des Bauges et associations organisatrices des trails du challenge.
Dartenaires	Associations sportives, communes et intercommunalités du Parc, État, Région Rhône-Alpes, départements de Savoie et de Haute-Savoie.

Le massif des Bauges suscite l'intérêt grandissant de plus en plus d'organisateur et d'amateurs de loisirs sportifs de nature, en particulier pour la pratique des courses pédestres en montagne, appelées « trails ». Le Parc est soucieux d'accompagner le développement de ces manifestations sportives, dans un cadre compatible avec ses missions de protection de l'environnement et de valorisation de ses patrimoines, inscrites dans sa Charte.



Challenge des éco-trails 2010

27

Rendre usagers, habitants, acteurs économiques et collectivités solidaires d'un développement durable des loisirs de proximité.



En coordonnant les acteurs concernés, le Parc a voulu promouvoir la qualité d'organisation et l'éthique développées par les responsables de ces événements sportifs, à travers la mise en place d'un challenge des trails du massif des Bauges.

Soucieux de maîtriser les impacts de ces manifestations qui se déroulent en milieu naturel préservé, le Parc a accompagné les organisateurs de ces épreuves de trails dans leur démarche de développement durable. Cette démarche s'est concrétisée par l'expérimentation et la mise

en place d'une grille d'analyse des impacts réalisée avant, pendant, et après la manifestation, prenant en compte les différents champs du développement durable : l'environnement naturel et humain, le social et l'économique.

Ainsi, trois trails parmi les cinq du challenge 2010 ont bénéficié du label « manifestations sportives de nature » évalué et contrôlé par les services du ministère de la Jeunesse et Sports de Savoie et de Haute-Savoie.

Contact : Jacques Laurent
j.laurent@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

La dynamique de partenariat entre le PNR, les communes et les associations du massif des Bauges, pour aller ensemble vers une démarche d'éco-événement de sports de nature.

Objectif
de la charte

Conforter et valoriser la vocation
d'espace de loisirs de proximité.

Maître
d'ouvrage

Parc naturel régional du Massif
des Bauges, structure porteuse
du GAL Massif des Bauges.

Partenaires

CG 73 et CG 74, Région Rhône-Alpes,
DDT 73 et DDT 74, DRAAF, Savoie
Mont-Blanc tourisme.

Le territoire du Massif des Bauges a été retenu fin 2008 pour conduire un programme LEADER sur 6 ans (2009/2014). Ce programme s'inscrit dans une démarche de mise en œuvre des mesures de développement rural financées par l'Union Européenne avec le FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement Rural).

LEADER... Un programme de fonds européens en adéquation avec les attentes du tourisme

La candidature du Massif des Bauges, construite autour du thème « Ressourcement et tourisme de proximité dans le cadre d'une dynamique urbain rural », a permis l'émergence et la qualification de nombreux projets touristiques en 2010. Ce programme remplit pleinement les objectifs attendus à savoir :

- . consolider l'activité touristique en soutenant des projets émergents, innovants, en lien avec l'accueil des urbains, et assurer des retombées économiques,
- . qualifier les produits touristiques existants, en créer de nouveaux puis les mettre en marché,
- . mettre en réseau les acteurs et développer une dynamique autour du tourisme.

En 2010, de nombreux porteurs de projets ont manifesté leur intérêt pour le programme LEADER. Près de 40 initiatives ont été conceptualisées, parmi lesquels 21 projets ont été programmés, pour un montant du FEADER engagé de 319 000 € environ.

Malgré la complexité dans le montage des dossiers, les partenaires institutionnels - La Région Rhône-Alpes, les deux Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie mais aussi les EPCI -sont aux côtés du GAL pour assurer la concrétisation de ces nombreux projets autour de l'accueil des touristes de proximité. Globalement, le rythme de programmation des dossiers est soutenu et l'année 2010 aura vu le 1er règlement de la subvention FEADER sur le poste « animation ». La mobilisation des membres du Comité de programmation est bonne avec un taux de 67% de participation aux réunions tant des privés que des publics.



Contacts : Pascale Vinit, animatrice et coordinatrice
du programme - p.vinit@parcdesbauges.com
Audrey Angot, gestionnaire du programme LEADER
a.angot@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Faire émerger des projets touristiques autour de critères précis inscrits dans la convention régionale LEADER : expérimentation et innovation, partenariat public/privé, projets de coopération transnationale, mise en réseaux des acteurs.

Objectif de la charte	Conforter et valoriser la vocation d'espace de loisirs de proximité.
Maître d'ouvrage	Parc naturel régional du Massif des Bauges, structure porteuse du GAL Massif des Bauges.
Partenaires	CG 73 et CG 74, Région Rhône-Alpes, DDT 73 et DDT 74, DRAAF, Savoie Mont-Blanc tourisme.

Le programme LEADER s'inscrit dans une démarche de mise en œuvre des mesures de développement rural financées par l'Union Européenne avec le FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement Rural).

Outre l'animation et la coordination générale du programme, le GAL assure la gestion et l'administration des projets. Une importante ingénierie financière est en effet indispensable à la mobilisation des fonds européens. L'année 2010 a vu également le démarrage de l'évaluation du programme LEADER.

Grâce à l'animation d'un groupe « évaluation » composé de membres du comité de programmation, la démarche évaluative du programme LEADER a été engagée en 2010. Le groupe de travail a validé et échangé sur la démarche évaluative et a permis de valider les 3 enjeux du programme LEADER :

- . évaluer la performance,
- . évaluer la pertinence du programme,
- . évaluer la valeur ajoutée de LEADER.



Démarche d'évaluation du programme LEADER

Ces réflexions sont prévues sur 3 temps : dès le démarrage du programme (évaluation ex-ante), à mi-parcours (en 2012) puis en fin de programme (évaluation ex-post ou finale en 2014). Les premiers indicateurs de suivi et de réalisation ont été mis en place (questionnaire aux porteurs de projets, questionnaire aux membres du comité de programmation...). Cette démarche engageante devra nous permettre de répondre aux questions : qu'avons-nous fait, avons-nous bien fait, et pouvons-nous faire mieux ? La dynamique initiée en 2010 devrait se poursuivre en 2011 par le traitement des questionnaires et le suivi des tableaux des indicateurs.



Objectif de la charte	Qualifier et mettre en réseau des sites et équipements de loisirs liés à la valorisation des patrimoines.
Maître d'ouvrage	Parc naturel régional du Massif des Bauges.
Dartenaires	Université de Savoie (Edytem) Calc-ère.

La Maison faune flore, première Maison thématique du Parc, a ouvert ses portes pour la première fois au public en 2001. Depuis son ouverture, de nombreuses expositions saisonnières ont permis de renouveler régulièrement le contenu des visites proposées aux visiteurs.



La salle d'exposition permanente n'avait jusqu'alors reçu aucun toilettage et il était devenu temps d'y penser. Le choix a été fait de compléter les thèmes déjà présents dans la Maison par un volet sur la géologie afin de montrer aux visiteurs les interactions possibles entre le monde minéral d'un côté et le monde végétal et animal de l'autre. Ainsi, une équipe composée principalement de géologues et de géographes a travaillé en 2010 sur le contenu d'une animation multimédia - un spectacle qui verra le jour début 2011 et qui permettra aux visiteurs de mieux comprendre la géologie locale du massif, d'en savoir plus sur le passage des glaciers et de plonger sous la surface, dans un monde souterrain qui n'a pas encore fini d'être exploré !



Contact : Benoît Tiberghien
b.tiberghien@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Cette nouvelle muséographie insère davantage le Parc dans la candidature Geopark.

Une nouvelle offre à la Maison faune flore

Ce premier module multimédia sera ensuite complété en 2011 par d'autres manipulations ludiques et un renouvellement progressif des installations afin de maintenir l'attrait de cette Maison pour les années à venir.

Objectif de la charte	Qualifier et mettre en réseau des sites et équipements de loisirs liés à la valorisation des patrimoines.
Maître d'ouvrage	Parc naturel régional du Massif des Bauges.
Dartenaires	Jaipour.

Vélos électriques et visioguides

Découverte du patrimoine local en privilégiant des moyens de transports doux.

Durant l'été 2010, les visiteurs de la Maison faune flore ont pu découvrir de façon ludique le patrimoine culturel, naturel et historique du cœur des Bauges grâce au vélo à assistance électrique (VAE) équipé d'un visioguide. Cette technologie, limitant considérablement les efforts, a permis à un public familial de profiter de cette découverte interactive.

Avec 350 vélos loués durant l'été 2010, on peut aisément parler de succès pour cette première expérience menée conjointement avec Jaipour, loueur de VAE sur le territoire.

Deux circuits d'orientations totalement différentes étaient proposés aux publics : familial ou sportif. Le visioguide, outil interactif à écran tactile équipé d'un GPS, signale à

l'utilisateur les points d'intérêt et l'invite à approfondir sa découverte à l'aide d'un contenu multimédia. Afin de faciliter l'accès aux familles, divers accessoires adaptés au transport des enfants étaient fournis : remorque 2 places, suiveur et porte bébé. Cette activité a conquis tant les touristes que les habitants du massif.



Contact : équipe des Maisons thématiques
maisons.thematiques@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Une expérience pérennisée : un nouveau circuit sur le thème de la géologie, situé en grande partie sur Doucy-en-Bauges, sera proposé à l'été 2011.

Objectif de la charte

Coordonner un programme collectif de qualification des sites et équipements de valorisation du patrimoine du Massif des Bauges.

Maître d'ouvrage

Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Partenaires

Association de sauvegarde de la Chartreuse d'Aillon, famille Giachetti, Christophe Moreaux, association les Coteaux du Salin, Office de tourisme d'Aix-les-Bains, réseau Empreintes 74, commune d'Aillon-le-Jeune, communauté de communes du Pays des Bauges.

32

Après un été 2009 ouvrant la voie d'une programmation saisonnière à la Chartreuse d'Aillon, 2010 était la première année d'un programme complet d'expositions temporaires étendu aux hautes saisons d'hiver et d'été. Entre artistes locaux et expositions itinérantes, entre histoire et art, la Chartreuse d'Aillon a proposé un calendrier panaché de (re)découverte des patrimoines.

Une programmation étendue des expositions temporaires à la Chartreuse d'Aillon

Valoriser les savoirs et savoir-faire culturels du territoire à travers un espace dédié aux acteurs locaux et aux partenaires.

En 2010, pour la première fois, la Chartreuse d'Aillon était l'hôte d'une exposition hivernale, retraçant l'épopée des 100 ans de ski au Revard.

Plus tard, un autre anniversaire était célébré, celui des 150 ans du rattachement des Savoie à la France. « De la veillée à la télé », cette exposition collective proposait le regard d'enfants sur la vie d'hier et d'aujourd'hui. « Histoire de la Savoie, de 843 à 1860 », faisait revivre les faits marquants de l'histoire de la région.

Enfin, dans le domaine artistique, la nature était mise à l'honneur cette année à travers le végétal et la terre : 4 artistes ont ainsi pu partager leur passion avec un public conquis autour de l'art floral et de la sculpture.



Contact : Équipe des Maisons thématiques
maisons.thematiques@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Inscrire l'exposition dans une démarche complète de découverte et d'échange avec le visiteur, par le biais d'animations complémentaires.

Objectif de la charte

Diversifier l'offre de loisirs valorisant les richesses patrimoniales par une professionnalisation des acteurs. Mettre en place des outils sur la connaissance des patrimoines, des sites et structures d'accueil, sur leur mise en valeur auprès du public...

Maître d'ouvrage

Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Partenaires

Association de sauvegarde de la Chartreuse d'Aillon, Écomusée du lac d'Annecy, autres musées et sites du territoire.

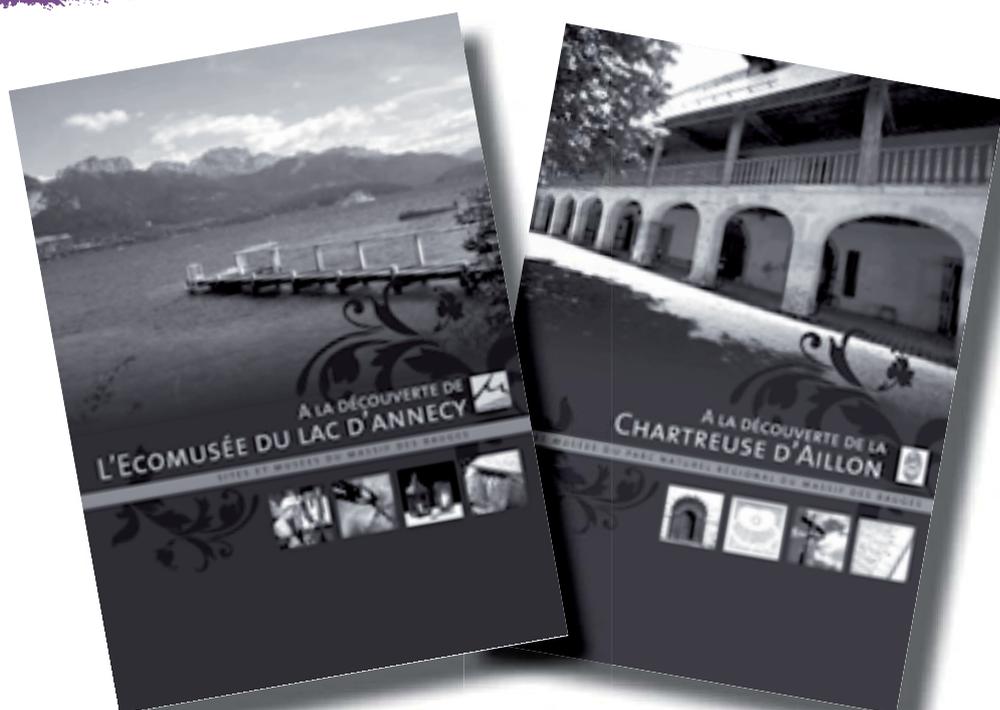
Les trois enjeux majeurs de la mise en réseau des sites et musées du Massif des Bauges ont été identifiés dès 2007 : la conservation et la valorisation des patrimoines, le développement économique du massif, le soutien à l'animation du territoire. Dans ce cadre, le Parc a initié en 2009 la conception d'une collection de livrets-guides pour les musées du massif.

Une collection de livrets-guides pour les sites et musées

Tester la création d'une collection de livrets-guides de qualité pour les musées du massif.

Sur la base du volontariat, deux associations œuvrant pour la conservation et la valorisation des patrimoines culturels du massif, l'Écho de nos montagnes (écomusée du lac d'Annecy) et l'Association de sauvegarde de la Chartreuse (Maison du patrimoine du Parc) se sont engagées fin 2009 aux côtés du Parc dans cette aventure : la création de deux premiers livrets d'accueil.

Avec l'appui d'un bureau d'étude spécialisé en médiation des patrimoines, le groupe de travail a défini la maquette des livrets, réalisé deux « mini-livrets » (15 pages) et finalement préparé le contenu des livrets définitifs (40 pages). Présentation du site et de son histoire, compléments de visite, découvertes insolites : le contenu des livrets, illustré de belles photos, nous promet un résultat de grande qualité. Lancement de la collection prévu à l'été 2011.



Contact : Benoit Tiberghien
b.tiberghien@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Réaliser des livrets de grande qualité, diffusables également en librairie, dans les villes-portes

Objectif
de la charte

Devenir un territoire de tourisme durable reconnu en France et en Europe.

Maître
d'ouvrage

Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Partenaires

Université de Savoie, Calcère, gestionnaires de sites de géotourisme, géologues et éducateurs à l'environnement professionnels, Réseau «European Geopark».

34

Comme monsieur Jourdain, le Parc du Massif des Bauges développait probablement le géotourisme depuis ses débuts, mais sans le dire !

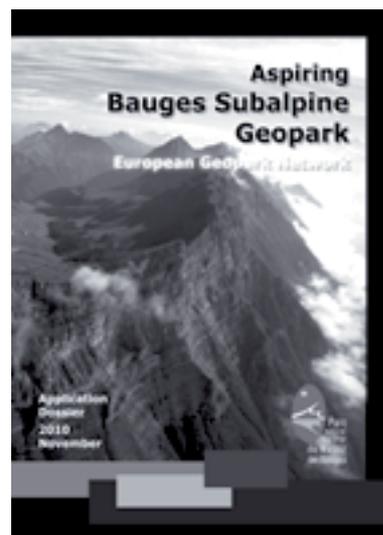
Sa candidature pour devenir le troisième Geopark de France a été engagée en 2010. Elle permettra de viser une reconnaissance internationale pour la qualité de ses sites géologiques et leur valorisation pédagogique.

Obtenir le label UNESCO Geopark.

Après le Lubéron et la Réserve géologique de Digne, en 2004/2005, le Parc du Massif des Bauges compte devenir le troisième Geopark de France (il y en a actuellement 76 au monde) et ainsi dynamiser son développement en confortant un tourisme de découverte thématique centré sur les « relations de l'homme à la terre ».

L'année 2010 a été consacrée à la phase écrite de la candidature. Un dossier de 50 pages, réalisé avec l'aide d'un bureau d'étude local, « Calc'ère » a été déposé auprès du réseau Geopark en octobre. 56 « géosites » ont été identifiés, qui permettent une médiation autour des géosciences.

Cette première étape franchie, le territoire devrait accueillir des experts internationaux au début de l'été 2011 pour juger des atouts du territoire, et une réponse définitive est attendue à l'automne 2011.



Contact : Benoit Tiberghien
b.tiberghien@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Des réflexions collectives et très dynamiques au sein de la commission « Eau et géologie » du Parc.

Objectif de la charte	L'offre d'activités pédagogiques sera étendue aux enseignants des collèges du territoire.
Maître d'ouvrage	Parc naturel régional du Massif des Bauges.
Partenaires	Inspection académique de la Savoie, RePERE, Commune de Saint-François-de-Sales.

La première édition des *Grands prix Natura 2000* a été créée en 2010 pour récompenser les initiatives exemplaires, réalisées sur les sites Natura 2000, afin de promouvoir les actions réelles et réussies, les innovations du génie écologique, la mise en place et la généralisation de « bonnes pratiques » développées dans le réseau.

Une action à destination des collégiens récompensée par un Grand prix Natura 2000

Soutenir et accompagner les initiatives de découverte du territoire émanant des collèges.

L'action *Les collégiens*, ACTEURS de leur territoire a reçu le *Grand prix Natura 2000* dans la catégorie « communication, sensibilisation et animation ».

Le PNR du Massif des Bauges a mis en place en collaboration avec le collège de Montmélian et le réseau RePERE, une action pédagogique pour les élèves de 6^e. Réunis dans un jeu de rôle (maire, agriculteurs, chasseurs, aménageurs, etc.), ils doivent juger de la pertinence d'un projet d'aménagement sur le site de la tourbière des Creusates (Saint-François-de-Sales) et donner leur avis dans une lettre argumentée adressée au Préfet.

Mise en place depuis 2007, cette action, qui comprend une journée de terrain, mobilise aujourd'hui trois collèges et a été reprise par le PNR de Chartreuse.

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée le 13 décembre 2010 à Paris au Muséum National d'Histoire Naturelle.



Contact : Julie Higel
j.higel@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Une mention spéciale a été attribuée au PNRMB pour l'ensemble de ses actions sur les sites Natura 2000 du territoire : partenariat « api-agri » ; une charte Natura 2000 synthétique et pédagogique ; le suivi partenarial de la reproduction des rapaces rupestres.

Objectif
de la charte

Le réseau des fermes pédagogiques du Parc, bénéficiant de la Marque Parc, sera particulièrement accompagné dans ses efforts de différenciation et démarches qualitatives.

Maître
d'ouvrage

Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Partenaires

Fermes pédagogiques, Inspection académique, Chambre d'agriculture.

36

En 2009 et 2010 les fermes pédagogiques du Parc se sont appliquées à proposer aux enfants de nouveaux ateliers et supports pédagogiques d'animation.

Afin d'améliorer la communication, le Parc a édité un document de présentation dans la même collection que l'ensemble des Marques Parc (bois, viande bovine, miel de montagne, plantes aromatiques et médicinales, gîtes nature). Ce document a été diffusé à l'ensemble des écoles du territoire et des villes-porte.

Inviter les enfants à une école différente, celle de la montagne et de la ferme.

Les nouveautés dans les fermes pédagogiques :

- . la ferme des oursons a acquis un moulin à céréales qui lui permet de proposer une animation « du blé au pain »,
- . la ferme de Côte-Chaude a créé un livret sur la fabrication du jus de pomme et des fiches pédagogiques sur la vie de la ferme et le jardin potager,
- . la fromagerie du Val d'Aillon propose de découvrir le lombricompostage (compost qui permet le recyclage du petit lait) à travers l'exposition « confidences d'un ver de terre ».

Des fermes
pédagogiques
très dynamiques

Contact : Julie Higel
j.higel@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Les enfants pratiquent eux-mêmes les thèmes abordés grâce à des ateliers, des jeux et des activités adaptés à leur âge et aux programmes scolaires.

Objectif de la charte	Le Parc poursuivra ses efforts pour élaborer des outils pédagogiques.
Maître d'ouvrage	Parc naturel régional du Massif des Bauges.
Dartenaires	Offices de tourisme du cœur des Bauges et d'Aillon-Margériaz, stations d'Aillon-Margériaz.

Une aventure extraordinaire et palpitante sur les traces des petits peuples des Bauges. Leurs origines sont peu connues car aucun site jusque là n'avait révélé leur présence...

Cyclamon et les cairns, premier topoconte®

Créer un outil de valorisation pour les stations et proposer une nouvelle approche de l'environnement.

Une nouvelle manière de randonner en partant dans l'imaginaire, tel est le concept créé par Jean-Christophe Huet et Laurent Schwoehrer. À travers les topocontes, vous partirez à la découverte des petits peuples du massif des Bauges. Dans le premier livret des topocontes®, vous découvrirez autour d'Aillon d'où vient le petit lutin Cyclamon et tous ses cousins : les petits peuples des moussus, des floribards, des ravignats et des rocailloux.

Énigmes, observations, astuces, jeux, bricolages sont au programme pour découvrir tous les secrets des petits peuples. Chaque balade vous conduira à un cairn et la dernière randonnée vous emmènera jusqu'au symbole universel des petits peuples.

Ce topoconte® est le premier d'une série de quatre qui sont réalisés dans le cadre du projet stations valléennes.



Contact : Julie Higel
j.higel@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Ce livre est une invitation à l'aventure à partager en famille, en groupe...

Objectif de la charte

Les jeunes du territoire seront également sollicités en dehors du cadre scolaire.

Maître d'ouvrage

Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Partenaires

RePERE, fermes pédagogiques, artisans.

38

Depuis mars 2010, le Parc a créé les *Mercredis nature* de la Maison faune flore.

Après avoir sondé les familles (149 questionnaires ont été retournés au Parc) pour savoir si cette action répondait bien à une attente, 4 séances test ont été mises en place :

- . mars : les oiseaux, les reconnaître et les aider
- . avril : art et animaux
- . mai : la forêt, qui y vit ? Qui y travaille ?
- . juin : l'abeille, reine de la biodiversité.

Des mercredis très «nature»

Faire découvrir aux enfants et à leurs parents leur patrimoine local.



Le dernier mercredi du mois, le Parc propose aux enfants de 6 à 11 ans, accompagnés ou non de leurs parents, une découverte du patrimoine local. Au programme : animation, randonnée, atelier, visite...



Depuis septembre 2010, une vingtaine d'enfants, en moyenne à chaque atelier a déjà pu écouter le brame du cerf, faire du jus de pomme, découvrir le ciel et randonner en raquette en observant la grande faune.

Cette action qui, aujourd'hui ne cible que le cœur des Bauges, pourrait sans doute être étendue à l'ensemble du territoire.



Contact : Julie Higel
j.higel@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Une action qui s'adresse aux enfants et à leurs parents.
Des rencontres avec des acteurs locaux.

Objectif de la charte	Tendre vers l'équité d'accès aux services.
Maître d'ouvrage	Parc naturel régional du Massif des Bauges.
Partenaires	Société CURSUS informatique en charge des formations.

Dans le cadre de ses missions de développement des TIC (Technologies d'Information et de Communication), le Parc est régulièrement sollicité par ses communes et intercommunalités adhérentes, afin de les accompagner dans leurs réflexions pour le déploiement de nouveaux outils informatiques. En plus de cet appui ponctuel sur des projets propres à chaque collectivité, le Parc a souhaité proposer aux élus, secrétaires et délégués du Parc de se former à l'outil informatique en général et à certains logiciels. Ces formations gratuites se poursuivent en 2011, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du Parc.

Sessions de formation aux nouvelles technologies

Améliorer la connaissance et l'utilisation des outils informatiques par les élus et délégués du Parc.

Depuis la fin de l'année 2010, le PNR du Massif des Bauges propose des sessions de formation gratuite aux outils TIC aux membres des collectivités adhérentes (prioritairement les maires, secrétaires de mairie et délégués du Parc).

Ces formations sont adaptées au niveau de chaque participant en proposant un livret de formation personnalisé et un diplôme d'aptitude à l'issue de ces sessions.

Les personnes formées peuvent ainsi acquérir de nouvelles compétences sur des outils informatiques adaptés aux échanges électroniques, améliorant ainsi le travail quotidien de chacun. Chaque participant à ces formations dispose d'un service individualisé d'aide technique à l'informatique, gratuite et illimitée dans le temps.

Initiation à l'informatique, initiation à Windows, découverte ou perfectionnement à Word, Excel ou Powerpoint, initiation à Internet et à la visioconférence, traitement des photos numériques, sont quelques unes des formations proposées.

Contact : Vincent Bosc
v.bosc@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Les communications électroniques (mails, comptes-rendus, convocations, invitations, etc.) occupent une place de plus en plus importante dans les échanges entre partenaires. Une bonne appropriation de ces outils et c'est toute la chaîne de transmission de l'information qui devient plus fluide... et beaucoup de papier économisé !

Objectif de la charte	Tendre vers l'équité d'accès aux services.
Maître d'ouvrage	Parc naturel régional du Massif des Bauges.
Partenaires	Conseils généraux de Savoie et Haute-Savoie, Région Rhône-Alpes, transporteurs privés, etc.

Depuis juin 2010, le Parc a mis en place, en concertation avec les différentes AOT (Autorités Organisatrices de Transports) du territoire, un outil regroupant l'ensemble des informations pour pouvoir se déplacer sur le territoire en laissant sa voiture au garage ! www.parcdesbauges.com : une seule adresse pour tous vos déplacements ! Cet outil a été réalisé dans le cadre du programme Terre à Clics de la Région Rhône-Alpes.

Site Internet d'information sur les transports et les déplacements

Faire connaître l'ensemble de l'offre de transport sur le territoire du Massif des Bauges pour une meilleure utilisation des transports alternatifs à la voiture individuelle.

L'offre de transports alternatifs à la voiture individuelle existe, elle est portée et gérée par les différentes Autorités Organisatrices de Transports qui en ont la compétence.

Jusqu'à présent, selon l'endroit où l'on se trouvait et où l'on voulait se rendre, il fallait jongler entre différentes sources et supports d'information pour « construire » son trajet. Cette complexité rebutait la plupart des personnes souhaitant se déplacer de façon éco-responsable.

Le Parc a donc mis en place un outil permettant de consulter l'ensemble de l'offre de transports et de déplacements sur ses 65 communes et ses villes-portes. Les lignes de bus régulières, les vélos à assistance électrique, le transport à la demande et bientôt les bateaux sur les lacs d'Annecy et du Bourget, autant de moyens de se déplacer en laissant sa voiture au garage !



Contact : Vincent BOSC
v.bosc@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Une action volontaire de valorisation de l'offre de transport existante, pour faire mieux connaître et surtout mieux utiliser les transports en commun existants.

Objectif de la charte

Renforcer la promotion et la communication collective du Massif.

Maître d'ouvrage

Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Agriculture, tourisme, patrimoine, éducation au territoire, Maisons thématiques... Toute l'année, l'actualité du Parc est riche d'actions, d'événements, de manifestations relayées chaque jour grâce aux différents media (journaux, télévisions, radios, sites Internet), qui se font l'écho de cette actualité. La diversité des sujets traités montre l'intérêt que les medias portent à ce territoire !

Le Parc dans les medias

Communiquer largement sur les actions du Parc.

La valorisation des actions du Parc via les médias est un travail quotidien d'informations et de contacts avec les journalistes (presse quotidienne, hebdomadaire, magazine, télé, radio, club de la presse...) et les professionnels de l'Internet. En 2010, Le Parc a rejoint la communauté Facebook.

Tout au long de l'année 2010, lecteurs, auditeurs et téléspectateurs ont trouvé un écho important de l'actualité du Parc, du massif et de ses nombreux acteurs. Parmi les sujets traités, la candidature au label Geopark, le concours *Prairies fleuries*, le jeu *La montagne de Cyclamon*, le *Printemps des chèvres*, la *Fête de la pomme*, le livre sur la Chartreuse d'Aillon-le-Jeune, les expositions temporaires des Maisons thématiques, etc. Autant de sujets qui montrent la diversité des actions menées par le Parc !



Contact : Carole Vanesse
c.vanesse@parcdesbauges.com

Le + de l'action

Promouvoir le territoire.
Informier largement sur le massif et les actions du Parc et de ses partenaires.

Objectif de la charte Renforcer la promotion et la communication collective du Massif.

Maître d'ouvrage Parc naturel régional du Massif des Bauges

Partenaires Demain TV.

Le plus souvent présentée « en crise » ou au contraire idéalisée, la campagne est rarement montrée sous son vrai jour : celui d'un espace vivant et en profonde mutation, dans lequel s'inventent de nouvelles vies. La campagne fourmille d'une multitude d'initiatives. Elle est riche d'hommes et de femmes qui construisent son avenir au quotidien en relevant de nombreux défis...

Hors champs, le magazine des campagnes en mouvement

Communiquer sur les actions du Parc au delà de Rhône-Alpes.

Hors champs révèle ces mutations et nouvelles dynamiques qui traversent le milieu rural, pour valoriser les projets et ceux qui les portent, pour contribuer au développement de ces territoires en mouvement.

S'appuyant sur des images et témoignages forts pour découvrir le Massif des Bauges, plusieurs reportages rythment cette émission : une rencontre avec Pascal Paon, berger, qui mène dans les alpages son troupeau de Thônes et Marthod, une race locale de moutons.

Puis vient l'heure de la dégustation de tome des Bauges et de vins de Savoie, deux produits du terroir emblématiques du Parc.

Nous faisons ensuite la connaissance de Christian Provent, un autre éleveur, mais de bovins cette fois-ci. Respectueux de l'environnement, il a mis en place avec le Parc des actions pour entretenir les prairies.

En fin d'émission, une promenade au sein de la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges nous fait découvrir ce lieu emblématique du Parc.



Contact : Carole Vanesse
c.vanesse@parcdesbauges.com

Le +
de l'action

Un reportage diffusé sur le câble, le satellite, la TNT Ile de France, l'ADSL et Internet.

Les élus du Parc

En 2010, le bureau du Parc s'est réuni 7 fois et le comité syndical 4 fois.

Le comité syndical

Composé de 86 membres, il regroupe un représentant par commune et par ville-porte, 5 représentants de l'Assemblée des Pays de Savoie et 10 représentants de la Région Rhône-Alpes. À noter que la commune de Duingt a rejoint le Syndicat mixte en 2010.

Les commissions en 2010

■ **Commission Agricole** présidée par Cédric LABORET, agriculteur à Lescheraines et président de l'Association des agriculteurs du Parc

■ **Commission Aménagement du territoire** présidée par Jean-Louis DUBOIS, maire et délégué d'Héry-sur-Alby avec l'appui de Michel GERODOLLE, président d'honneur

■ **Commission Coopération internationale** présidée par André GUERRAZ

■ **Commission Développement des entreprises** présidée par Pierre HEMAR, adjoint au maire du Châtelard

■ **Commission Eau et Geopark** présidée par Marcel VERNEY

■ **Commission Éducation au territoire** présidée par Michèle CONNILLE, déléguée de Pugny-Chatenod

■ **Commission Forêt** présidée par Albert DARVEY, Conseiller général du canton du Châtelard et délégué de l'APS

■ **Commission Patrimoine culturel rural** présidée par Anne FRANCESCHI, déléguée de Saint-Jorioz

■ **Commission Patrimoine naturel** présidée par Philippe GAMEN, maire et délégué du Noyer

■ **Commission Tourisme** présidée par Léone MARTIN-RETORD

Le bureau au 1^{er} janvier 2011

■ **André GUERRAZ** - Président du Parc
Délégué du Châtelard

■ **Albert DARVEY** - Vice-président chargé des relations villes-massif - Conseiller général du canton du Châtelard

■ **Anne FRANCESCHI** - Vice-présidente *Communes de Haute-Savoie* - Déléguée de Saint-Jorioz

■ **Christian HEISON** - Vice-président *Assemblée des Pays de Savoie* - Conseiller général du canton de Rumilly

■ **Michel LE PAVEC** - Vice-président *Communes de Savoie* Délégué et Maire de Lescheraines

■ **Jeannie TREMBLAY** - Vice-présidente *Région* Déléguée de la Région Rhône-Alpes

■ **Mireille ANSELMETTI** - Déléguée de Seythenex

■ **Noëlle AZNAR-MOLLIEX** - Déléguée de la Région Rhône-Alpes

■ **Michel BARTHIER** - Délégué de La Chapelle-Saint-Maurice

■ **Aurélien CERRONE** - Délégué d'Entrevernes

■ **Sylvie COCHET** - Déléguée de la Région Rhône-Alpes

■ **Michèle CONNILLE** - Déléguée de Pugny-Chatenod

■ **Michel DELATTRE** - Délégué de la Communauté d'agglomération d'Annecy et maire de Quintal

■ **Christine DIETZ** - Déléguée de Saint-Pierre d'Albigny

■ **Jean-Louis DUBOIS** - Délégué et maire d'Héry-sur-Alby

■ **Michel DURET** - Délégué de Faverges

■ **Christian FECHOZ** - Délégué de Marthod

■ **Marius FERROUD-PLATET** - Délégué et maire d'École

■ **François GALLET** - Délégué et maire de Vérel-Pragondran

■ **Philippe GAMEN** - Délégué et maire du Noyer

■ **Bernard JAILLET** - Délégué de la ville-porte d'Ugine

■ **Roger MIGUET** - Délégué et maire d'Aillon-le-Vieux

■ **Marie-Luce PERDRIX** - Déléguée et maire de Gruffy

Les arrivées en 2010



Guillaume Richelot



Arnaud Julien



Patricia Neyret



Carole Zakin



Marie-Pierre Sap



Jean-Luc Desbois

...et les départs

Bruno Gravelat,
technicien de la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage,

Olivier Claude,
directeur-adjoint,

Franck Donzel,
chargé de mission tourisme,

Caroline Farhat,
animatrice des maisons thématiques,

Julie Frachon,
chargée de mission schéma de cohérence des sports aériens, LPO Haute-Savoie,

Johann Housset,
chargé de mission Natura 2000,

Arnaud Julien,
chargé de mission faune sauvage

Philippe Mestelan,
chargé de mission agri-environnement.

L'équipe au 1^{er} avril 2011

- **Michel DELMAS**, directeur
- **Jean-Luc DESBOIS**, directeur adjoint
- **Agnès FORET**, accueil secrétariat
- **Ghislaine GALLICE**, accueil secrétariat
- **Sandrine THUNOT**, accueil secrétariat
- **Valérie KLINGE**, responsable administratif
- **Silvia ALA**, chargée de mission patrimoine culturel rural
- **Audrey ANGOT**, gestionnaire *Leader* et programmes européens
- **Vincent BOSCH**, chargé de mission TIC
- **Murielle DARVEY**, agent d'accueil des Maisons thématiques
- **Jérôme DAVIET**, chargé de mission patrimoine bâti
- **Antoine DENEUVILLE**, chargé de mission patrimoine culturel rural pendant le congé maternité de Silvia Ala
- **Julie HIGEL**, chargée de mission éducation des jeunes au territoire et au développement durable
- **Jacques LAURENT**, chargé de mission programme 4 stations
- **Cyrielle LEROY**, chargée de mission agri-environnement-alpages
- **Jean-François LOPEZ**, chargé de mission biodiversité
- **Marion MARPAUX**, agent d'accueil des Maisons thématiques
- **Patricia NEYRET**, chargée de mission économie - développement des entreprises
- **Simon PAILLET**, architecte-urbaniste
- **Mathilde PANTALACCI**, chargée de mission Natura 2000
- **Daniel PASQUALINI**, logisticien
- **Guillaume RICHELOT**, chargé d'étude Plans de circulation des engins motorisés
- **Marie-Pierre SAP**, agent d'accueil des Maisons thématiques
- **Audrey STUCKER**, animatrice de l'Association des agriculteurs du Parc
- **Benoît TIBERGHIE**, chargé de mission sites et équipements de découverte et de valorisation des patrimoines
- **Carole VANESSE**, chargée de communication
- **Pascale VINIT**, animatrice du programme *Leader*
- **Carole ZAKIN**, chargé de mission forêt - filière bois
- **Lisbeth ZECHNER**, Chargée de mission faune sauvage et technicienne de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges

Salariées d'autres structures

- **Camille BOISSET**, animatrice de la filière apicole, Lycée agricole de Poisy
- **Ilona MEZEI**, animatrice de la filière plantes aromatiques et médicinales, Jardins du Monde Montagne

Budget de fonctionnement

En 2010, le budget de fonctionnement du Parc s'élevait, hors déficit reporté, à 2 566 978 € dont :

. 1 464 071 € pour le budget de fonctionnement statutaire

Ce budget couvre les dépenses suivantes :

- . salaires et charges du personnel de l'équipe technique statutaire (soit 20 postes),
- . charges de gestion courante (déplacements, honoraires, publications etc.),
- . fournitures et petit matériel bureautique,
- . fonctionnement de la Maison du Parc du Châtelard,
- . fonctionnement des Maisons thématiques hors programmes d'animation et muséographie.

. 1 102 907 € pour le budget de fonctionnement des programmes d'actions (2010 et antérieurs)

Ce budget couvre les dépenses suivantes :

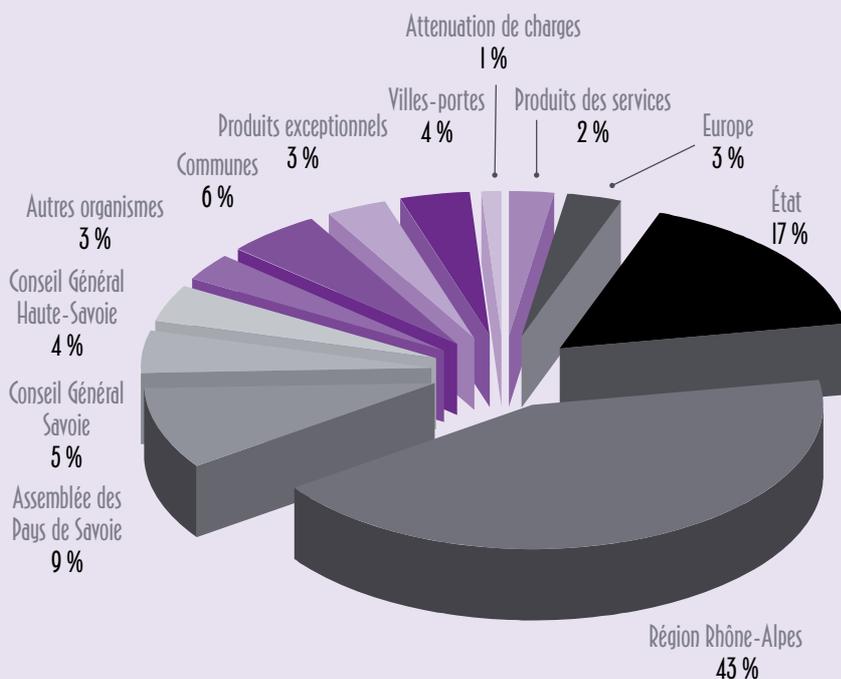
- . salaires et charges du personnel de l'équipe technique sur actions (soit 8 postes : Inventaire patrimoine bâti, Natura 2000, Plan de circulation des véhicules motorisés, Agri-environnement alpage, Leader (2), Forêt-filière bois, 4 stations),
- . achats d'étude et de prestations pour les 150 actions en cours sur 2010.

Le budget de fonctionnement statutaire est financé par les cotisations des collectivités qui s'établissent à 1 139 157 € (répartis selon la clé : 60% Région, 20% APS et 20% communes et villes portes) auxquels il faut ajouter la dotation de l'État et des recettes issues de la vente de produits.

Le budget de fonctionnement du programme d'actions est financé, en fonction des projets, par l'Europe (FEADER et FEDER), l'État (FNADT, Natura 2000, MEDDTL, MAP), la Région Rhône-Alpes (ligne Parc et lignes classiques), les Conseils généraux de la Savoie et de la Haute-Savoie (ligne Parc et lignes classiques), ainsi que d'autres partenaires (collectivités, Fondation du patrimoine).

Produits de fonctionnement

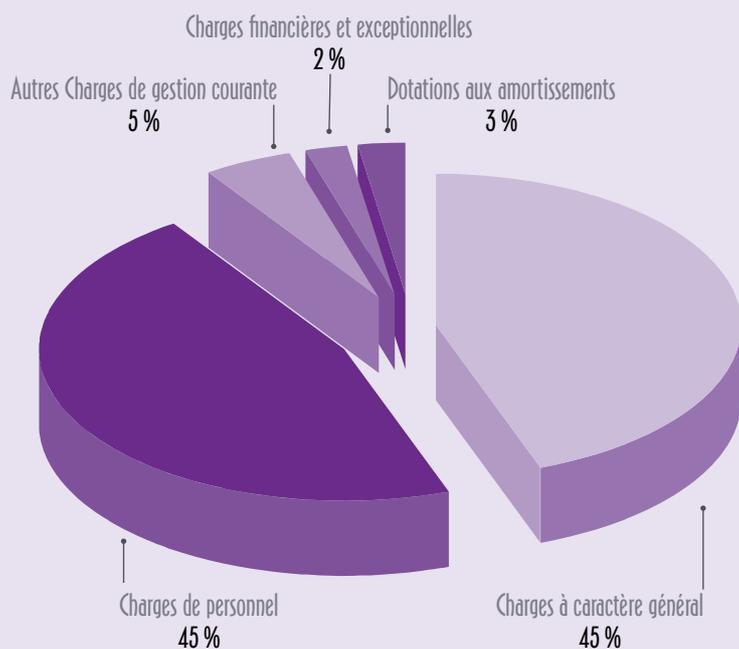
Recettes 2 429 369 €



État	403 132 €
Europe	77 082 €
Région Rhône-Alpes	1 045 557 €
Assemblée des Pays de Savoie	226 810 €
Conseil Général de la Savoie	114 397 €
Conseil Général de la Haute-Savoie	101 014 €
Villes-portes	78 008 €
Communes	134 144 €
Autres organismes	68 883 €
Produits de services	58 966,93 €
Produits Exceptionnels	91 789 €
Atténuation de charges	29 583 €

Charges de fonctionnement

2 566 978 €



Charges à caractère général	1 144 404 €
Autres Charges de gestion courante	120 446 €
Charges financières et exceptionnelles	52 765 €
Dotations aux amortissements	66 384 €
Charges de personnel	1 182 976 €

Le déficit d'exercice qui s'élève à 137 609 €, provient des dépenses sur actions démarrées en 2010 et qui n'ont pas encore reçu de subventions.

Budget d'investissement

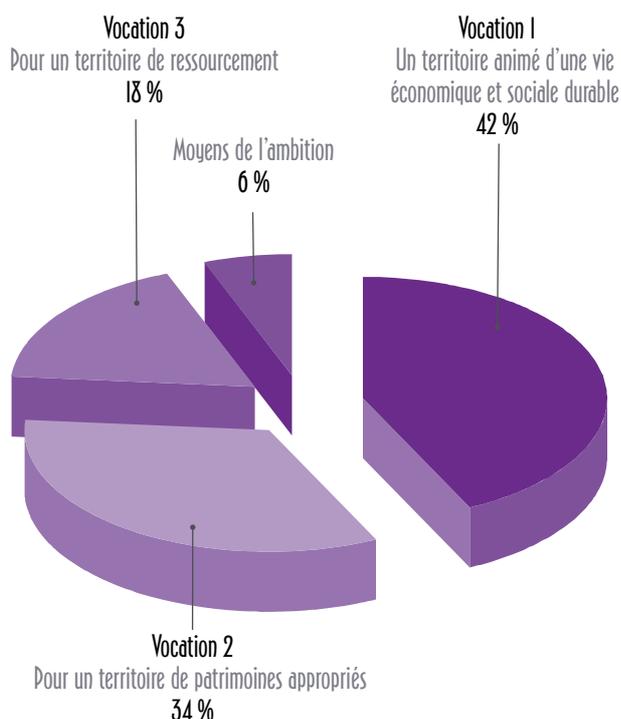
Le budget d'investissement 2010 s'élève à 615 589 € dont :

- . 458 780 € au titre du programme d'actions,
- . 69 299 € au titre de l'équipement du Parc (véhicules, nouvelle chaudière, emprunt maison),
- . 87 510 € en opérations d'ordre.

Budget du programme d'actions

Le budget du programme d'actions est la somme du budget de fonctionnement du programme d'actions et du budget d'investissement.

Au total, le budget du programme d'actions s'élève à 1 717 496 € et est réparti comme suit :



À ces montants, il faut ajouter des opérations sous maîtrise d'ouvrage de tiers dont les financements ont été négociés et obtenus par le Parc, pour un montant de 425 991 € :

- . études d'urbanisme pour les communes,
- . réhabilitation des bâtiments communaux,
- . aide à l'association des agriculteurs du Parc,
- . identifiant Tome des Bauges,
- . filière apicole,
- . restauration du petit patrimoine bâti,
- . école de la rivière (AAPPMA).

- **AFTAlp** : Association des fromages traditionnels des Alpes
- **AOC** : Appellation d'origine contrôlée
- **AOP** : Appellation d'origine protégée
- **ASDER** : Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables
- **ASTERS** : Agir pour la sauvegarde des territoires et des espèces remarquables et/ou sensibles
- **CAUE** : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
- **CCPF** : Communauté de communes du pays de Faverges
- **CDRA** : Contrat de développement Rhône-Alpes
- **CEMAGREF** : Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts
- **CFT** : Charte forestière de territoire
- **CISALB** : Comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget
- **COFORET** : Coopérative forestière
- **CORA** : Centre ornithologique Rhône-Alpes
- **CPER** : Contrat de plan État Région
- **CPNS** : Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie
- **CRPF** : Centre régional de la propriété forestière
- **DATAR** : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale
- **DRAAF** : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
- **DDT** : Direction départementale des territoires
- **EEDD** : Éducation à l'environnement et au développement durable
- **ENSAN** : École nationale supérieure d'architecture de Nancy
- **ENSTIB** : École nationale supérieure des technologies et industries du bois d'Épinal
- **EPCI** : Établissement public de coopération intercommunale
- **FFVL** : Fédération française de vol libre
- **FNCOFOR** : Fédération nationale des communes forestières
- **FRAPNA** : Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature
- **GAL** : Groupe d'action locale
- **GDSA** : Groupement de défense sanitaire des abeilles
- **IFN** : Inventaire forestier national
- **IGP** : Indication géographique protégée
- **INRA** : Institut national de la recherche agronomique
- **ITEIPMAI** : Institut technique interprofessionnel des plantes à parfum, médicinales et aromatiques
- **LEADER** : Liaisons entre actions de développement de l'économie Rurale
- **LPO** : Ligue pour la protection des oiseaux
- **MITRA** : Direction de l'ingénierie et du développement de Rhône-Alpes Tourisme
- **ONCFS** : Office national de la chasse et de la faune sauvage
- **ONF** : Office national des forêts
- **OT** : Office de tourisme
- **PAC** : Politique agricole commune
- **PAM** : Plantes aromatiques et médicinales
- **PDIPR** : Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
- **PMA** : Protection du milieu aquatique
- **POIA** : Programme opérationnel interrégional massif des Alpes
- **PSDR** : Pour et sur le développement régional
- **RAEE** : Rhône-Alpes énergie environnement
- **RePERE** : Réseau des professionnels de l'éducation à l'environnement
- **RNCFS** : Réserve nationale de chasse et de faune sauvage
- **SADD** : Schéma d'aménagement et de développement durable
- **SCOT** : Schéma de cohérence territoriale
- **SEA** : Société d'économie alpestre
- **SITOB** : Syndicat interprofessionnel de la Tome des Bauges
- **SMIAC** : Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran
- **SUACI-GIS** : Service montagne des Chambre d'agriculture
- **TIC** : Technologies de l'information et de la communication
- **VAE** : Vélo à assistance électrique



Rapport d'activités 2010 du DNR du Massif des Bauges
Directeur de la publication : Michel Delmas
Rédaction : équipe du Parc
Coordination : Carole Vanesse
Relecture : Nathalie Raquin
Conception/réalisation : QUALlgraph'
Impression : ICA - imprimé sur papier PEFC
Photos : Gilles Lansard, Marc Cornillon, Sylvain Dussans,
Béatrice Frison, Denis Vidalie, Isabelle Golliet,
Carole et Denis Favre-Bonvin, Anne Bailly, Thierry Louis,
Alain Viennois, OT Semnoz, OT La Sambuy,
OT Aillons-Margériaz, DNRMB, DR
Illustrations : Julie Littly, DR
Mai 2011